

PARC NATUREL REGIONAL LOIRE ANJOU

Notre patrimoine a de l'avenir

Diagnostic de l'Economie Sociale et Solidaire sur le PNR Loire Anjou Touraine



**SOCIALE ET
SOLIDAIRE,
L'ÉCONOMIE
QUI A DU
SENS.**



Juillet-août 2014

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION : SITUATION GEOGRAPHIQUE DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE ANJOU TOURAIN | 1 |
| 1. SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DU TERRITOIRE D'ETUDE | 3 |
| 1. L'intercommunalité, un échelon pertinent pour le traitement des données | 3 |
| 2. Une population rurale organisée autour de pôles urbains | 6 |
| 3. Situation de l'emploi sur le territoire d'étude..... | 8 |
| 4. Un tissu économique disparate et marqué par de très petites entreprises | 9 |
| 2. COMPARAISON DES DEUX ZONES DU TERRITOIRE D'ETUDE | 11 |
| 1. Vue sur la zone Saumurois - Authion | 11 |
| a) L'emploi sur la zone Saumurois - Authion | 11 |
| b) Focus sur l'emploi des jeunes dans la région Saumuroise..... | 12 |
| c) Les établissements et l'emploi par secteur d'activité sur la zone Saumurois-Authion | 13 |
| 2. Vue sur la zone Chinonais-TNO | 14 |
| a) Présentation du territoire | 14 |
| b) L'emploi sur la zone Chinonais-TNO | 15 |
| c) Les établissements et l'emploi par secteur d'activité sur la zone Chinonais-TNO | 16 |
| 3. PANORAMA QUANTITATIF DE L'ESS A L'ECHELLE DU TERRITOIRE D'ETUDE | 18 |
| 1. L'acquisition des données ESS..... | 18 |
| 2. Poids de l'ESS dans l'économie du territoire..... | 19 |
| a) Les établissements employeurs dans l'ESS..... | 19 |
| b) Les effectifs salariés comptabilisés en ETP | 20 |
| c) Étude des établissements employeurs et des emplois par famille de l'ESS | 22 |
| d) Les secteurs d'activité de l'ESS sur le territoire d'étude | 26 |
| CONCLUSION | 43 |
| GLOSSAIRE DES SIGLES | 44 |
| TABLE DES ILLUSTRATIONS | 45 |
| BIBLIOGRAPHIE | 45 |

INTRODUCTION : SITUATION GEOGRAPHIQUE DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE ANJOU TOURAINE

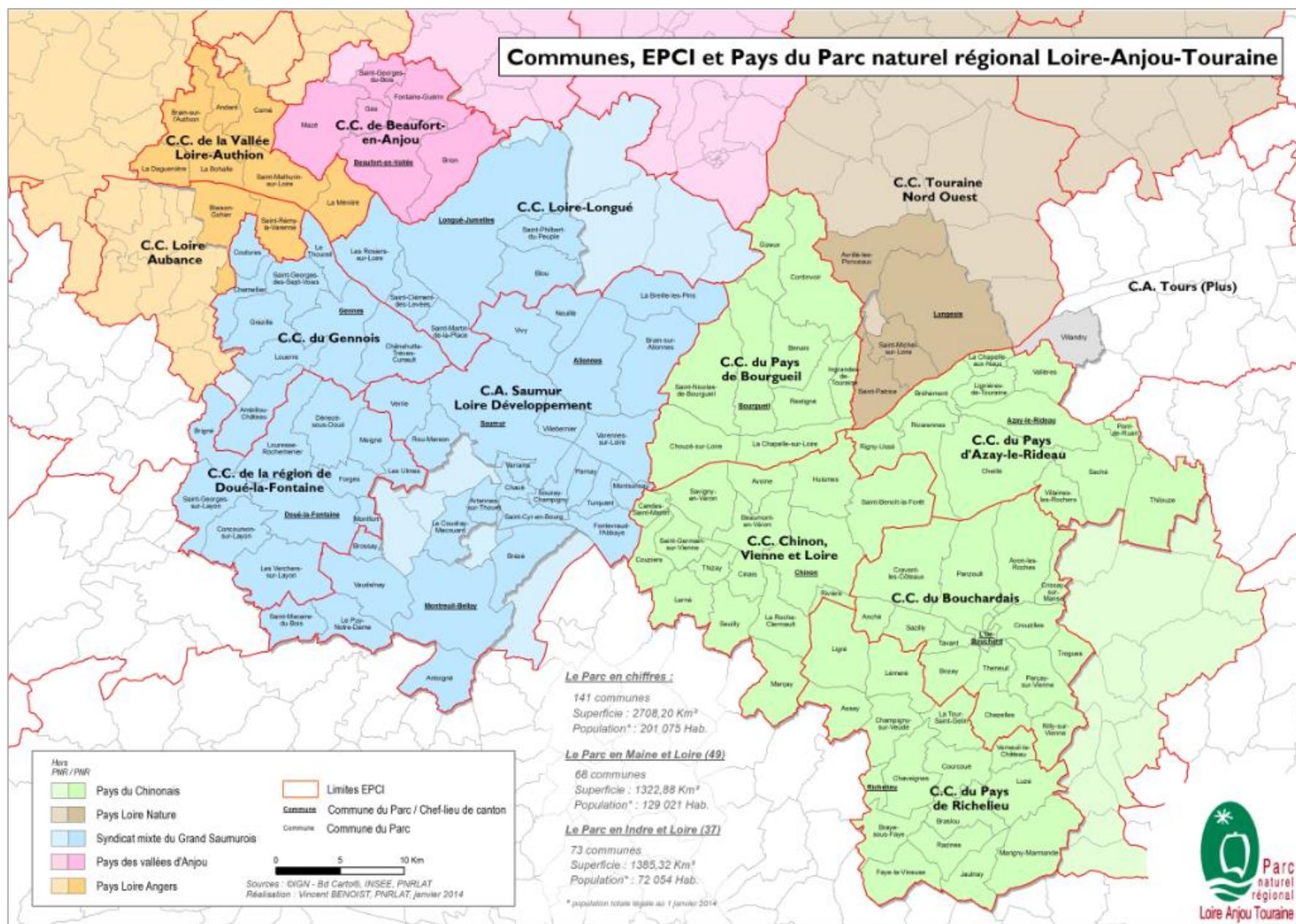
Le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine (PNR LAT) est situé dans l'ouest de la France, au carrefour de l'Anjou et de la Touraine. Territoire très vaste (environ 270 000 km²), avec une densité moyenne de 75 hab/km², le Parc est construit sur différentes entités administratives. Il se positionne à la fois sur deux départements (Maine-et-Loire et Indre-et-Loire) mais aussi sur deux régions : Les Pays de la Loire et le Centre. 141 communes sont adhérentes au Parc et intégrées à 14 intercommunalités (6 communautés de communes et 1 communauté d'agglomérations (Tours Plus) côté Indre-et-Loire et 6 communautés de communes et 1 communauté d'agglomérations (Saumur Agglo) côté Maine-et-Loire). 5 Pays sont également concernés, car ayant des parties de territoire communes avec le PNR LAT.

Il est important de noter qu'en termes d'infrastructures de communication, le Parc est traversé d'Est en Ouest par une portion de l'autoroute A85 reliant les deux chefs-lieux de départements : Angers et Tours, également villes portes du Parc. De même, une ligne de chemin de fer traverse le territoire d'Est en Ouest, desservant ainsi plusieurs petites gares le long de la Loire. Deux pôles urbains secondaires, également sous-préfectures, Saumur (Maine-et-Loire) et Chinon (Indre-et-Loire), ont une influence directe sur leur espace alentour. Le territoire est généralement bien accessible. Cependant certains secteurs, plus éloignés de ces pôles urbains, se situent à la marge d'axes de communication importants et connaissent de ce fait une densité de population beaucoup moins importante.

D'un point de vue géophysique, la Loire représente un élément unificateur de ce territoire. Premier fleuve de France inscrit au titre des paysages culturels au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2000, il est à l'origine de la création du PNR LAT (issu d'un projet de développement autour de la confluence Loire-Vienne). Il s'agit d'une zone humide de grande importance d'un point de vue écologique, constituée d'un patrimoine naturel très riche mais aussi très fragile.

De même, l'histoire associée à ce fleuve est grande. Nous retrouvons une multiplicité de sites à valeur patrimoniale et culturelle, châteaux, musées et maisons d'auteurs en témoignent. C'est un axe qui fut également une voie de communication très importante pour le transport de marchandises et de personnes avant l'avènement du train. Aujourd'hui, ce « fleuve royal » reste très attractif, au-delà de ses richesses patrimoniales, car il est le support de multiples activités de loisirs et de tourisme (nautique, découverte aérienne, pêche, ...). La vallée de la Loire est aussi un espace très riche en activités économiques. Dès le XII^{ème} siècle, les terres sont progressivement mises en valeur. L'homme aménage une levée sur la rive droite (la Grande Levée d'Anjou), permettant ainsi le développement de l'agriculture (maraichage dans la plaine alluviale fertile, viticulture sur les coteaux, élevage dans les prairies humides ...). Territoire très diversifié à tous points de vue, cela appelle une vigilance pour concilier ces activités et la préservation de ses richesses naturelles.

CARTE 1 : LES LIMITES ADMINISTRATIVES DU TERRITOIRE DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE ANJOU TOURAIN



1. SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DU TERRITOIRE D'ETUDE

1. L'intercommunalité, un échelon pertinent pour le traitement des données

Le territoire d'étude retenu concerne un territoire plus vaste que celui du PNR LAT. Nous prenons en compte ici toutes les communes des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale¹) dont au moins deux communes sont adhérentes au Parc.

En effet, pour des raisons de secret statistique à l'échelle communale, les CRESS (Chambres Régionales de l'Economie sociale et solidaire) nous ont transmis les données sur l'ESS à l'échelle intercommunale. Il est aussi possible de récupérer, sur le site de l'INSEE, les données générales (population, emplois, économie...) sur les EPCI.

Afin de rester dans une logique de continuité territoriale, il est plus pertinent d'inclure aussi les communes qui ne sont pas adhérentes au Parc mais dont certaines se retrouvent en plein cœur du territoire du Parc. Ce choix d'analyse permet ainsi une comparaison entre les EPCI du territoire et d'autres échelles (département et régions). La commune de Villandry (Indre-et-Loire), la seule appartenant à la Communauté d'agglomération Tours Plus, n'est de ce fait pas prise en compte dans l'analyse.

Ce diagnostic pourra être réutilisé par les communautés de communes concernées par l'étude, qui pourront visualiser la situation socio-économique et notamment de l'ESS sur leur territoire tout entier. Il convient de noter que les données récoltées auprès des deux CRESS et sur le site de l'INSEE (données plus générales) datent de 2011. Une réactualisation de ces données permettrait d'affiner la connaissance du territoire et les stratégies de développement pouvant y être appliquées.

Le territoire d'étude représente ainsi 13 EPCI, soit un total de 184 communes. Avec environ 236 300 habitants, la densité moyenne de ce territoire est de 68 hab/km², soit proche de la densité du territoire PNRLAT indiquée plus haut.

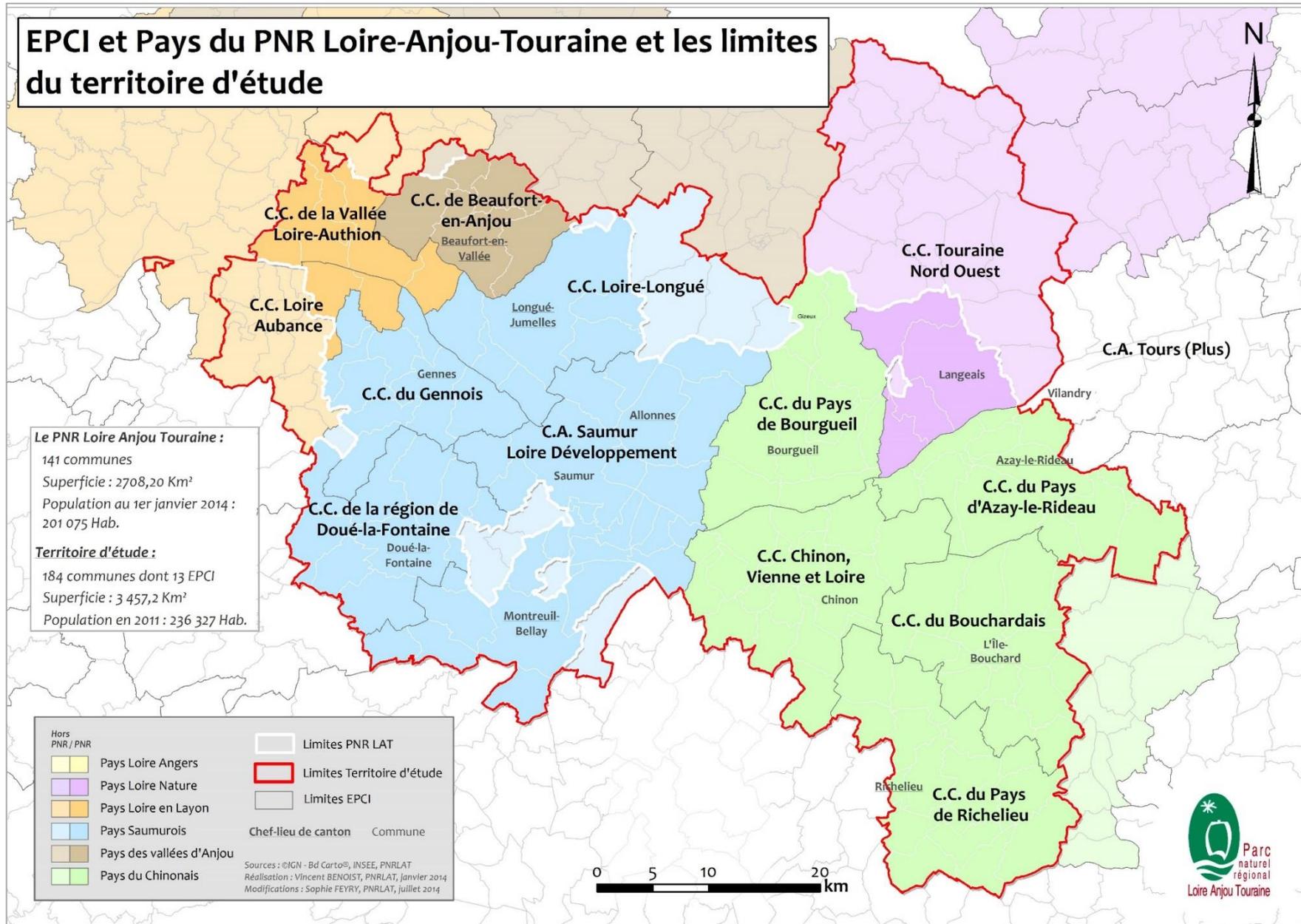
Pour la suite de cette étude, nous convenons des dénominations suivantes pour définir les zones étudiées :

- Le territoire d'étude côté 49 est dénommé **zone Saumurois – Authion** : il regroupe les Communautés de communes de Beaufort-en-Anjou, du Gennois, de Loire-Aubance, de Loire-Longué, de la Région de Doué-la-Fontaine et de la Vallée Loire Authion, ainsi que la communauté d'agglomération Saumur Loire Développement (plus simplement appelée Saumur Agglo).

¹ Les EPCI sont des établissements à fiscalité propre. Leur rôle est d'élaborer des « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Pour ce faire, ils perçoivent des ressources indépendantes des contributions. Les communes adhérentes ont le choix des compétences qu'elles transfèrent à l'EPCI. Cependant, parmi ces compétences, deux sont obligatoires pour les communautés de communes : l'aménagement de l'espace et le développement économique. Les communautés d'agglomérations ont quatre compétences obligatoires.

- Le territoire d'étude côté 37 est dénommé **zone Chinonais – TNO** et regroupe les communautés de communes du Bouchardais, de Chinon-Vienne & Loire, du Pays d'Azay-le-Rideau, du Pays de Bourgueil, du Pays de Richelieu et Touraine Nord-Ouest.

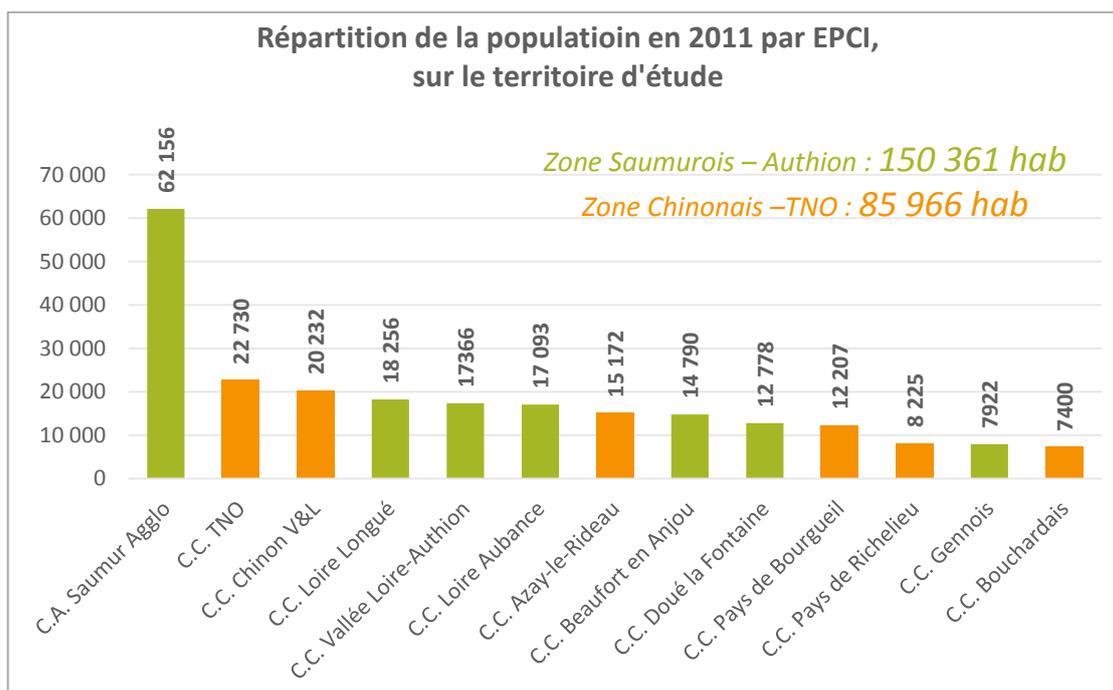
CARTE 2 : LES LIMITES DU TERRITOIRE D'ETUDE



2. Une population rurale organisée autour de pôles urbains

Nous sommes sur un territoire moyennement dense comparé à d'autres territoires en France (PNR de la Brenne 18,5 hab/km²), à caractère rural, et marqué par un vieillissement de la population.

Ce vaste territoire est marqué par une démographie contrastée due à une polarisation de la population sur les deux villes portes, Angers et Tours. Ces deux pôles urbains connaissent un accroissement démographique et un rajeunissement de leur population. De même, la répartition de la population entre la partie Maine-et-Loire et la partie Indre-et-Loire est très disparate.



SOURCES : DONNEES INSEE, 2011

La ville de Saumur comptabilise environ 27 000 habitants (INSEE, 2011), soit 18% de la population de la zone Saumurois – Authion. Elle agglomère autour d'elle une proportion importante d'habitants ; plus de 62 000 individus (soit 41% de la zone Saumurois-Authion) habitent sur la CA Saumur Agglo, qui compte 32 communes, soit une densité moyenne de 110 hab/km², identique à celle du département de Maine-et-Loire. Côté Indre-et-Loire, la petite ville de Chinon compte environ 7 900 habitants (INSEE, 2011) soit 9% de la population de la zone Chinonais-TNO.

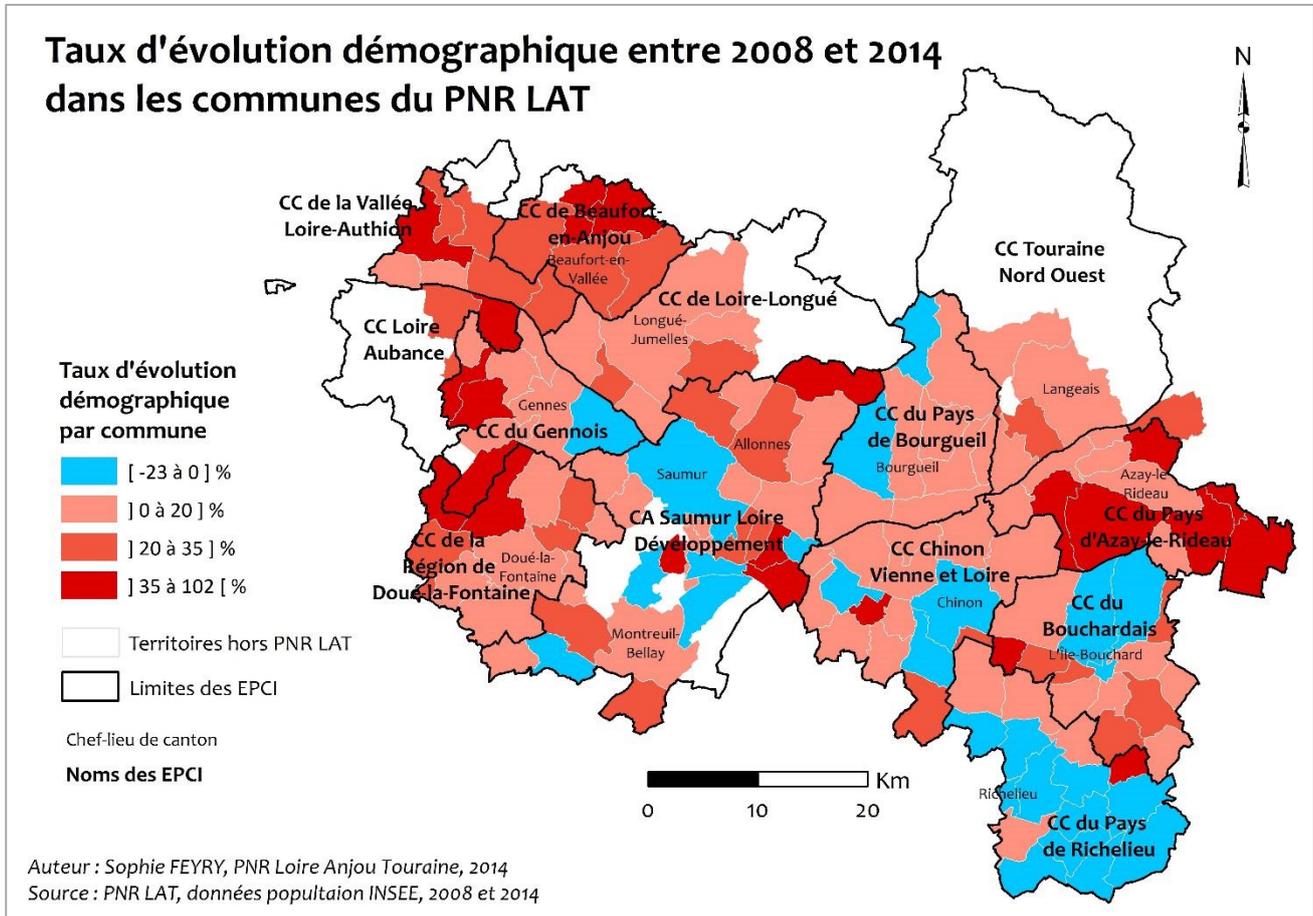
Zone Saumurois - Authion = 19% de la population du département 49 (16,8% sans la CC Loire Aubance)

Zone Chinonais-TNO = 14% de la population du département 37 (10,7% sans la CC TNO)

La CC TNO représente 26% de la population du territoire Chinonais-TNO, c'est l'EPCI le plus peuplé de cette zone.

La carte ci-dessous présente le taux d'évolution de chaque commune du Parc entre 2008 et 2014. Globalement, l'évolution démographique sur le territoire du PNR LAT est très disparate. Toutes les communes ne connaissent pas les mêmes dynamiques démographiques.

CARTE 3 : TAUX D'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ENTRE 2008 ET 2014 DANS LES COMMUNES DU PNR LOIRE ANJOU TOURAINE



Nous pouvons dissocier quatre types d'espaces :

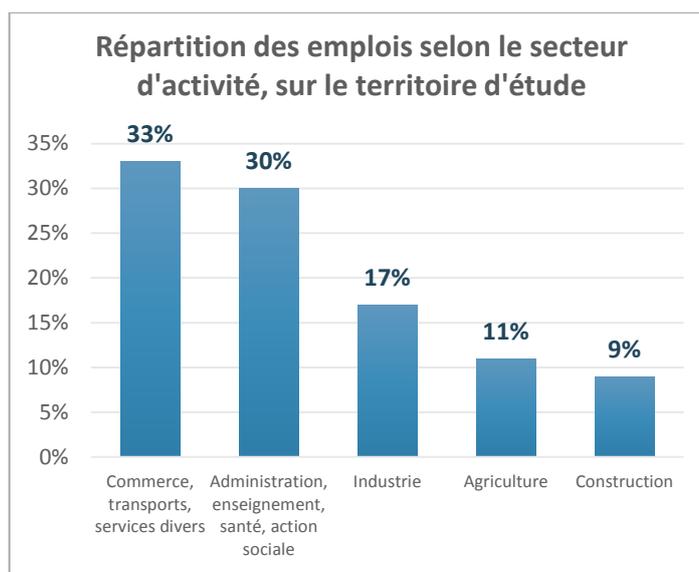
- **Le périurbain attractif** : C'est le cas des EPCI dont les communes jouxtent des aires urbaines importantes (Angers et Tours notamment). Nous les retrouvons en rouge et rose foncé pour certaines (Beaufort-en-Vallée), sur la carte ci-dessus. Côté Maine-et-Loire, les communes du Parc des CC de la Vallée Loire-Authion, de Beaufort-en-Anjou et de Loire-Aubance, ont des densités de population largement au-dessus de la moyenne du PNR LAT (entre 102 et 132 hab/km² contre 75 hab/km² sur le Parc). Côté Indre-et-Loire, la CC du Pays d'Azay-le-Rideau est la plus dynamique avec 6 communes qui ont un taux d'évolution démographique supérieur à 35%. Ce territoire bénéficie d'une proximité géographique avec l'agglomération de Tours.
- **L'urbain en perte d'attractivité** : Il s'agit des pôles urbains représentés en bleu sur la carte. C'est le cas de Saumur qui perd plus de 1 500 habitants entre 2008 et 2014 et de Chinon qui a un taux d'évolution démographique négatif (-3%). La population est davantage attirée par les communes alentours qui bénéficient d'un cadre de vie plus agréable avec le désir de l'accession à la propriété à un coût plus abordable.

- **Le rural attractif** : cela concerne les communes aux densités de population plus faibles mais qui connaissent depuis quelques années une attractivité grâce à leur cadre de vie privilégié (mode de vie à la campagne). Ce sont les communes colorées en rose clair. C'est un phénomène que nous retrouvons autour et dans certains pôles urbains secondaires (Doué-la-Fontaine, Gennes, Longué-Jumelles, Bourgueil ou encore Langeais).
- **Le rural délaissé** : nous retrouvons ici la CC de Richelieu au Sud-Est du Parc dont 11 communes sur 16 ont un taux d'évolution démographique négatif. Il s'agit aussi d'un territoire classé en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale). C'est un secteur très rural avec de faibles densités de population (environ 30 hab/km²) et soumis à un risque de dévitalisation.

Globalement, les EPCI du territoire ont tous gagné des habitants sur ces dix dernières années avec une augmentation de presque 18 000 habitants entre 1999 et 2011 sur l'ensemble du territoire d'étude. C'est un territoire qui reste attractif.

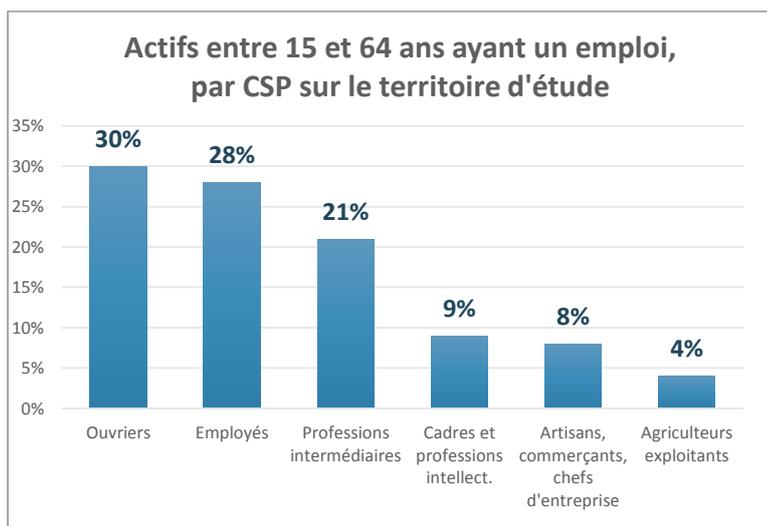
3. Situation de l'emploi sur le territoire d'étude

L'emploi sur la zone d'étude est avant tout caractérisé par une part importante dans le secteur du commerce, transports et services divers (voir graphique ci-contre). Cela s'explique notamment par la forte attractivité touristique du territoire (tant côté Maine-et-Loire que côté Indre-et-Loire du Parc), générant une activité importante en termes de services de restauration et d'hébergements, d'offres de découvertes culturelles et de loisirs.



SOURCE : DONNEES CLAP, INSEE, 2011

L'activité de la population est aussi fortement impactée par la saisonnalité, puisque l'économie du territoire est largement orientée vers les travaux agricoles et le tourisme, générant une part très importante d'emplois saisonniers. Cela se traduit par une grande précarité de l'emploi localement.



SOURCE : DONNEES CLAP, INSEE, 2011

Cette fragilité du marché de l'emploi s'explique notamment par la structure économique du territoire et par le faible niveau de formation. À cela, s'ajoutent des problèmes de mobilité indéniable liés à l'éloignement de la population, habitant dans des zones rurales excentrées des pôles urbains. La tendance est surtout vraie pour la zone Saumurois-Authion où nous retrouvons un taux de chômage élevé (taux de 11% sur la zone d'emploi² de Saumur (qui va au-delà des limites du

Parc) contre 9,7% en Maine-et-Loire³ en 2013. Le taux de chômage pour la zone d'emploi de Chinon est de 8,2%, contre 8,9%⁴ en Indre-et-Loire en 2013. Les jeunes de moins de 25 ans sont les plus touchés avec un taux d'activité très faible de 11%.

4. Un tissu économique disparate et marqué par de très petites entreprises

Le territoire étudié donne à voir une grande hétérogénéité en matière d'économie. Les différents EPCI ont des activités plus ou moins dominantes sur leur territoire (agriculture, industrie nucléaire, végétal spécialisé, commerces et services...). Nous retrouvons une part importante de très petites entreprises, souvent sans employé, sur l'ensemble de la zone étudiée (taux similaire de 65% d'établissements actifs de 0 salarié pour les deux zones d'emplois Saumur Loire vallées d'Anjou et Chinonais, INSEE, 2011). Globalement, ce sont les petites entreprises qui créent une dynamique économique dans les territoires.

Par conséquent, et d'après les témoignages recueillis, ces caractéristiques ont permis au territoire de ne pas être autant touché par la crise économique que d'autres territoires en France (moins de pertes d'emplois). Cependant, lorsque la situation s'améliore, la reprise de dynamisme n'est pas aussi forte qu'à certains endroits (moins d'emplois créés et moins vite également).

² L'INSEE définit une zone d'emploi comme « un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts ».

³ Ces données proviennent de la Maison de l'emploi de Saumur Loire vallées d'Anjou : Diagnostic Territorial en Saumurois « Observer pour agir ensemble », Maison de l'emploi Saumur-Loire-Vallées d'Anjou, janvier 2014.

⁴ Ces deux données proviennent de la DIRECCTE et concernent le 4^{ème} trimestre de l'année 2013.

SYNTHESE DE LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE D'ETUDE

- **184 communes** et **13 EPCI**, **236 327** habitants en 2011 et une densité de **68 hab/km²**
- Grandes **disparités démographiques** mais des populations qui se **regroupent sur les pôles intercommunaux**.
- **33% des emplois** dans le **secteur du commerce et des services** et **30%** dans **l'administration publique**
- Deux EPCI qui concentrent **46% des emplois du territoire** : **CA Saumur Agglo** (33%) et **CC Chinon Vienne et Loire** (13%)
- **Fragilité du marché de l'emploi** dû à la **saisonnalité** dans les secteurs agricole et touristique et des **faibles niveaux de formation**
- **Disparité des différents secteurs d'activité** entre les territoires
- Présence d'**un tissu important de petites entreprises** artisanales et commerciales

Après avoir porté un regard très général sur la situation socio-économique du territoire d'étude, il convient d'analyser séparément la zone Saumurois-Authion et la zone Chinonais-TNO, puis de les confronter aux réalités départementales respectives.

2. COMPARAISON DES DEUX ZONES DU TERRITOIRE D'ÉTUDE

1. Vue sur la zone Saumurois - Authion

Situé à l'extrême Est des Pays de la Loire, au Sud-Est du département du Maine-et-Loire, ce territoire d'analyse inclut 7 EPCI (voir la carte du territoire d'étude page 6) :

- CC Loire-Longué
 - CC du Gennois
 - CC de la région de Doué-la-Fontaine
 - CA Saumur Loire Développement
 - CC Loire Aubance
 - CC de la Vallée Loire-Authion
 - CC de Beaufort-en-Anjou : *Pays des Vallées d'Anjou*
- } *Syndicat mixte du Grand Saumurois*
- } *Pays Loire-Angers*

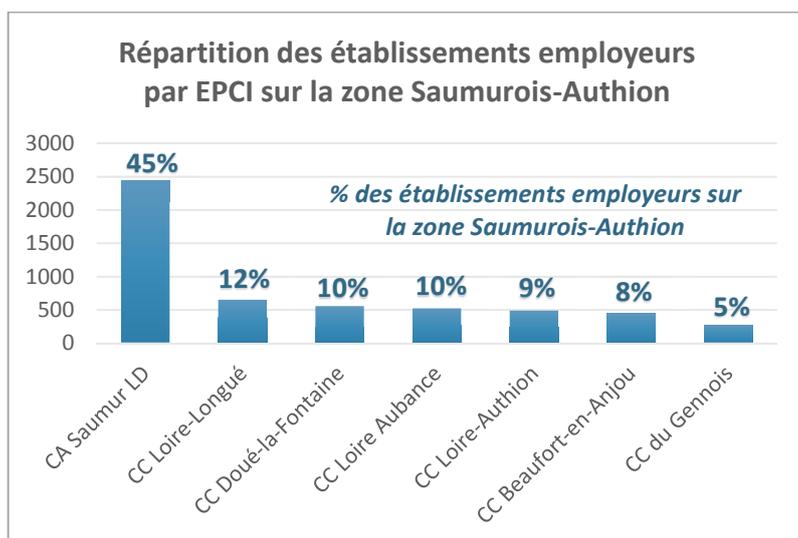
a) L'emploi sur la zone Saumurois - Authion

La zone Saumurois-Authion est l'une des plus touchées par le chômage au sein de la région des Pays de la Loire, avec un **taux de 11%** en 2013 (9,7% pour le Maine-et-Loire et 9,1% pour la région, en 2013). Elle est marquée par un taux de chômage en hausse entre 2012 et 2013 pour 4 des EPCI de la zone étudiée⁵ (CA Saumur Loire développement, CC Loire-Longué, CC de Beaufort-en-Anjou et CC de la Vallée Loire-Authion). Les 3 autres EPCI (CC de la région de Doué-la-Fontaine, CC du Gennois et CC Loire Aubance) gagnent quant à eux des emplois. La CC de la région de Doué-la-Fontaine est la seule à avoir inversé la tendance en passant d'une perte d'emplois en 2012 à une hausse en 2013 (seulement 6 EPCI sur 30 en Maine-et-Loire connaissent cette tendance sur cette période).

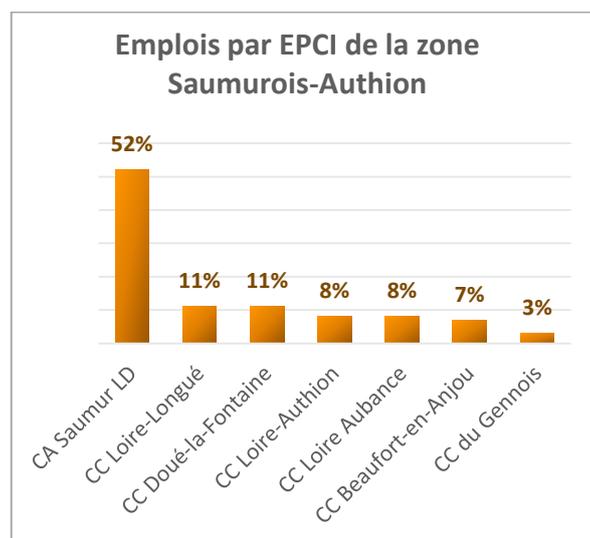
La CA Saumur Agglo représente une part importante de l'emploi de ce secteur avec presque la moitié des actifs (52 %). Cela s'explique logiquement par la taille de cet EPCI (32 communes) et son poids économique lié au nombre d'entreprises présentes (plus de 2000 structures employeuses soit 45 % de l'ensemble des établissements employeurs de la zone Saumurois-Authion) et de la présence de la ville de Saumur.

Par contre, le territoire du Grand Saumurois comptabilise **11% des établissements employeurs de Maine-et-Loire** et seulement **9% des effectifs salariés du département en 2011** (d'après le SCOT du Grand Saumurois).

⁵ Bilan économique et social 2013, Comité d'expansion économique du Maine-et-Loire, paru en 2014.



SOURCE : OBSERVATOIRE DE LA CRESS PDL, DONNEES CLAP, INSEE, 2011



SOURCE : OBSERVATOIRE DE LA CRESS PDL, DONNEES CLAP, INSEE, 2011

La situation socio-économique de la zone Saumurois-Authion donne à voir un territoire en difficulté au vu de son poids dans le département de Maine-et-Loire. Cependant, d'importantes disparités existent à l'échelle des EPCI. Alors que le territoire de la CC de la région de Doué-la-Fontaine a une progression de plus de 60 emplois sur la période 2012-2013, le territoire de Saumur Agglo en perd plus de 180 sur cette même période. L'évolution des effectifs salariés n'est positive que pour 3 EPCI sur 7 de cette zone d'étude.

De manière générale, la part de salariés est légèrement plus importante chez les hommes (52%) que chez les femmes (48%) et cette tendance est la même à l'échelle de chaque EPCI de la zone d'étude.

Le territoire Saumurois-Authion représente 16% de l'emploi total en Maine-et-Loire et 19% de l'ensemble des établissements actifs du département.

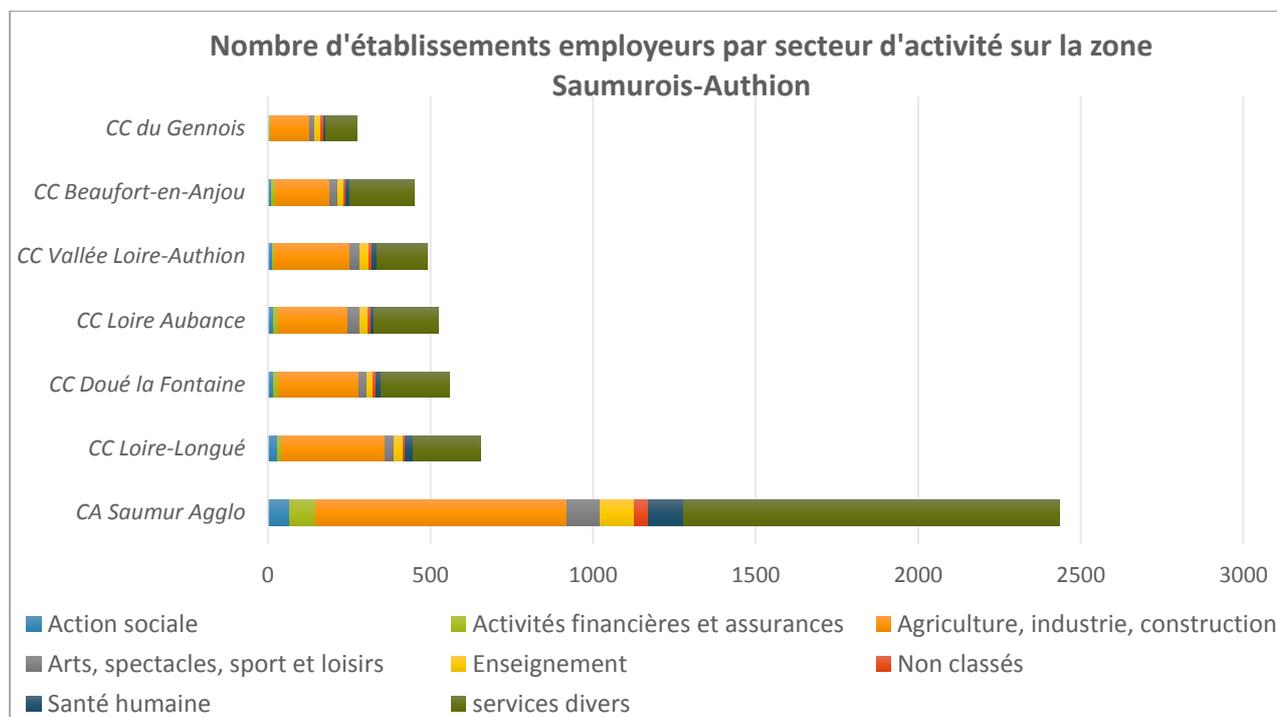
b) Focus sur l'emploi des jeunes dans la région Saumuroise

Selon l'INSEE, la région Saumuroise est une zone défavorisée caractérisée par un faible taux d'emploi et des difficultés d'insertion professionnelle rencontrées par les jeunes de moins de 25 ans. En comparaison avec le département, ces jeunes ont un niveau d'études peu élevé et sortent du système scolaire plus fréquemment sans diplôme. Ils sont également moins nombreux à trouver un emploi ou à reprendre une formation par la suite. Cela pose un réel problème pour cette population qui accumule les difficultés : difficile accès à l'assurance-chômage car ils n'ont pas assez cotisé ou parce qu'ils n'ont pour seule expérience professionnelle qu'un stage (qui n'ouvre aucun droit à l'indemnité chômage). Les jeunes ne sont pas non plus concernés par le RSA « socle » (Revenu de Solidarité Active), qui exclut les moins de 25 ans (sauf s'ils ont des enfants à charge ou bien s'ils ont déjà travaillé).⁶

⁶ D'après le Diagnostic Territorial en Saumurois « Observer pour agir ensemble », Maison de l'emploi Saumur-Loire-Vallées d'Anjou, janvier 2014.

c) Les établissements et l'emploi par secteur d'activité sur la zone Saumurois-Authion

Cette partie du territoire d'étude est surtout caractérisée par la présence de petites et moyennes entreprises. La proportion d'établissements de moins de 1 salarié est importante. En effet, sur la zone d'emploi Saumur Loire vallées d'Anjou, 65% des établissements actifs n'ont pas de salariés et 46% de ces établissements sont dans le secteur du commerce et des services (INSEE, 2010).



SOURCES : SOURCE : OBSERVATOIRE DE LA CRESS PDL, DONNEES CLAP, INSEE, 2011

La zone Saumurois – Authion, c'est : 30% d'emplois dans l'agriculture, **15%** d'emplois dans l'industrie, **17%** d'emploi dans la construction **et 16%** de l'emploi dans l'administration, enseignement et action sociale **du Maine-et-Loire**

Le schéma ci-dessus montre que la part d'établissements dans le secteur « agriculture, industrie et construction » est, pour la plupart des EPCI, le premier secteur d'activité. Précisons qu'il s'agit pour la majorité de structures agricoles. Ce sont des structures de petite taille qui font beaucoup appel au travail saisonnier, ainsi qu'au partage d'emplois grâce aux associations de groupements d'employeurs présentes sur le territoire (SAFRAN à Doué-la-Fontaine, FORVAL à Beaufort-en-Vallée ou encore AGRIVAL à Saumur).

Nous retrouvons le maraichage et la culture de semences avec certaines entreprises qui se positionnent sur le végétal spécialisé (Vilmorin sur la CC Vallée Loire-Authion) ainsi que la viticulture. 25 « jeunes entreprises innovantes »⁷ sont présentes sur le territoire du Grand Saumurois (SCOT du Grand Saumurois), dont la

⁷ Le label « jeune entreprise innovante (JEI) a été instauré par la loi de finances de 2004. Il est octroyé aux PME de moins de 8 ans dont une part de l'activité inclut des dépenses en recherche et développement (à hauteur d'au moins 15% de leurs charges). Dans certains cas et suivant les territoires, les entreprises labellisées bénéficient d'exonérations fiscales (impôt sur les bénéfices, allègement des cotisations sociales).

plupart ont une activité liée à l'agriculture. Ensuite vient le secteur des services divers dont le nombre est plus important sur la CA Saumur Agglo. Cela s'explique par l'offre de la ville de Saumur qui génère de multiples services pour sa population et celle des alentours, plus importante que sur le reste du territoire d'étude.

2. Vue sur la zone Chinonais-TNO

a) Présentation du territoire

Situé au Sud-Ouest de la région Centre et dans l'Ouest du département d'Indre-et-Loire, le territoire d'étude Chinonais-TNO, comprend 6 EPCI, répartis comme suit (voir la carte du territoire d'étude page 6) :

- CC du Pays de Bourgueil
 - CC Chinon Vienne et Loire
 - CC du Pays d'Azay-le-Rideau
 - CC du Bouchardais
 - CC du Pays de Richelieu
 - CC Touraine Nord-Ouest : Pays Loire Nature
- } Pays du Chinonais

Rappelons que nous avons exclu de cette zone d'étude la commune de Villandry, seule collectivité du Parc membre de l'agglomération Tours plus.

À noter que contrairement au territoire du Pays du Chinonais, nous excluons également la CC Sainte-Maure-de-Touraine qui n'est pas du tout incluse dans le périmètre du PNR LAT⁸. Les 5 autres EPCI du Pays du Chinonais ont en revanche toutes leurs communes adhérentes au PNR LAT.

La CC Touraine Nord-Ouest (TNO) est quant à elle totalement incluse dans cette analyse. Seules 4 communes sur les 23 sont adhérentes au Parc (Langeais, Avrillé-les-Ponceaux, St Michel-sur-Loire, St Patrice) mais, comme expliqué préalablement, les données nous ont été fournies seulement à l'échelle des EPCI. A certains moments de l'analyse, nous ferons la comparaison des données avec et sans la CC TNO afin de relativiser le poids de cet EPCI dans la zone Chinonais – TNO puis dans l'ensemble du territoire d'étude.

- **La communauté de communes Touraine Nord-Ouest, ou TNO**

Le territoire de TNO est très vaste et compte 23 communes, soit plus du double que certains des EPCI du Pays du Chinonais. Cependant, c'est un territoire peu peuplé pour sa superficie avec une densité de 41 ha/km² (avec environ 22 500 habitants, INSEE, 2011). Il représente à peine 4% de la population départementale et 9% de la population du territoire d'étude (zone 49 et zone 37 confondues).

⁸ Pour des raisons de continuité paysagère, la CC Sainte Maure de Touraine n'a pas pu intégrer le PNR LAT, cependant les deux parties ont signé une convention de coopération.

Les 4 communes adhérentes au PNR LAT représentent 26% de la population de TNO. La petite ville de Langeais qui compte environ 4 060 habitants (INSEE, 2011) est le pôle urbain le plus important de ce territoire et se situe dans le PNR LAT.

- **Le territoire côté Chinonais**

Le territoire côté Chinonais est en revanche plus peuplé avec un total de 68 communes et environ 63 000 habitants (soit 74% de la population de la zone Chinonais-TNO). C'est une zone aux activités très diversifiées, marquée notamment par les secteurs touristique et agricole. Contrairement à la zone Saumurois-Authion, le Chinonais connaît un taux de chômage bien moins important avec une part de 8,2% en 2013⁹. Il est même inférieur au taux de chômage du département d'Indre-et-Loire qui avoisine les 8,9% la même année et de la région Centre avec un taux de 9,4% de chômeurs.

b) L'emploi sur la zone Chinonais-TNO

La CC Chinon Vienne et Loire¹⁰ représente la part la plus importante des effectifs salariés (43%) alors que les autres comptabilisent deux fois moins de salariés sur leur territoire. Cette communauté de communes est un territoire dynamique qui accueille en effet un nombre important d'établissements employeurs. Le Centre National de production électrique d'Avoine et les activités liées en sous-traitance emploient plus de 1 300 personnes mais aussi le CHU du Chinonais (sur la commune de Saint-Benoît-la-Forêt), premier employeur dans le secteur des services avec plus de 930 emplois¹¹.

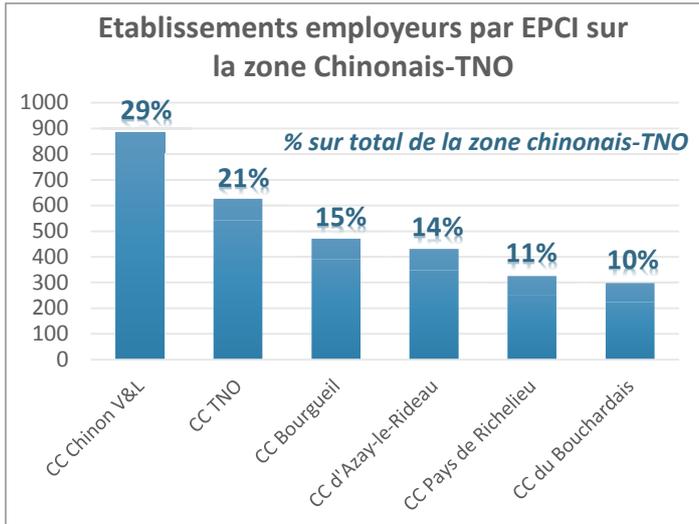
L'ensemble des établissements actifs de la zone Chinonais-TNO représente environ 16% des établissements actifs d'Indre-et-Loire (dont 31% de structures dans le secteur agricole) et 11% des emplois totaux du département d'Indre-et-Loire.

⁹ Donnée de la DIRECCTE, pour le 4^{ème} trimestre de l'année 2013.

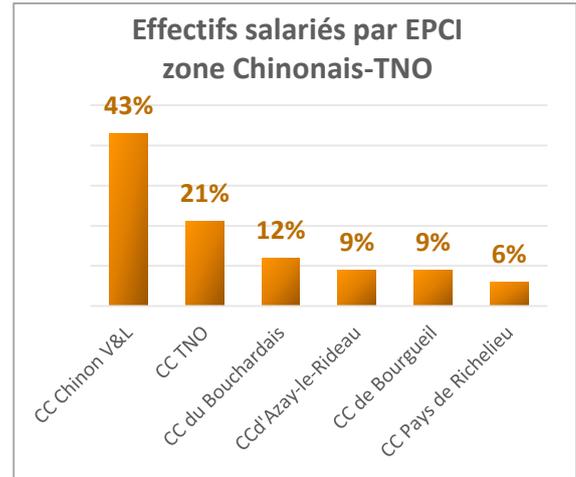
¹⁰ Cette communauté de communes s'est formée au premier janvier 2014 en regroupant 3 Communautés de communes (CC du Véron, CC Rive gauche de la Vienne, CC Rivière - Chinon - Saint Benoît-la-Forêt)

¹¹ Données de l'Agenda 21 du Pays du Chinonais, Volume 1 Chapitre 3 « Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables », page 3.

c) Les établissements et l'emploi par secteur d'activité sur la zone Chinonais-TNO

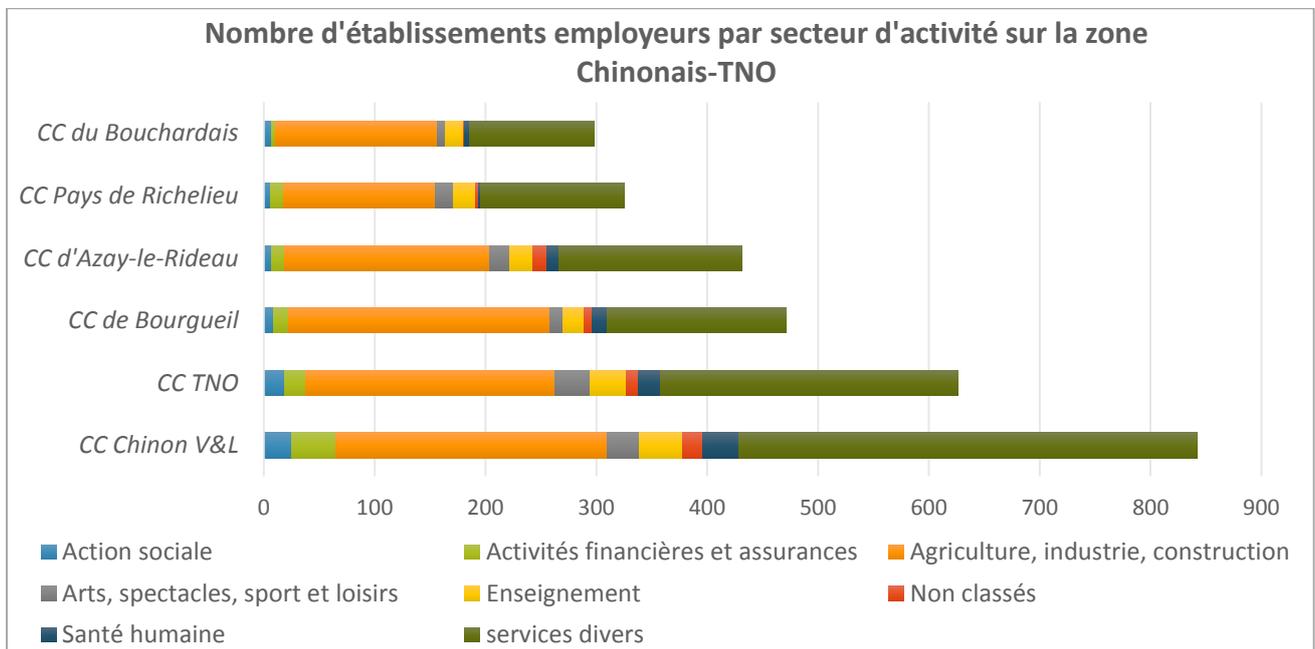


SOURCE : DONNEES CLAP, INSEE, 2011



SOURCE : DONNEES CLAP, INSEE, 2011

La répartition des établissements employeurs par secteur d'activité donne à voir les mêmes caractéristiques que pour la zone Saumurois-Authion (avec un nombre d'établissements tout de même moins important, voir graphique ci-dessous). Avec une concentration plus importante d'établissements employeurs dans le secteur des services sur le principal pôle urbain de cette zone d'étude : Chinon. La présence de la Centrale Nucléaire a permis l'émergence d'un important tissu de PME¹².



SOURCE : OBSERVATOIRE DE LA CRESS CENTRE, DONNEES CLAP, INSEE, 2011

La zone Chinonais – TNO, c'est : 34% de l'emploi agricole, 16% de l'emploi industriel, 10% de l'emploi administratif, enseignement et action sociale et 9% de l'emploi dans la construction d'Indre-et-Loire.

¹² Agenda 221 du Pays du Chinonais : Volume 2 : Stratégie et Programme d'action de Agenda 21 Pays du Chinonais, juillet 2012, page 6.

Le développement économique s'organise aussi autour de micro-filières, grâce à la richesse des différents terroirs dont est composé ce territoire. Notons aussi la présence de l'activité touristique porteuse d'une économie tertiaire importante grâce à la présence d'un patrimoine culturel et environnemental très riche.

Globalement, la part des emplois dans le secteur agricole (34 %) est plus importante que pour l'industrie et la construction (25 %). Nous retrouvons une production viticole importante avec les diverses AOC de Chinon, Bourgueil ou encore Saint Nicolas de Bourgueil (CC Chinon Vienne et Loire, CC du Bouchardais, CC du Pays de Bourgueil) mais aussi de l'arboriculture (CC du Pays d'Azay-le-Rideau). Ensuite, vient le secteur des services, plus ou moins important suivant les EPCI, mais qui représente 10 % des emplois de la zone Chinonais-TNO.

3. PANORAMA QUANTITATIF DE L'ESS A L'ECHELLE DU TERRITOIRE D'ETUDE

1. L'acquisition des données ESS

Les données utilisées pour réaliser cet état des lieux quantitatif nous viennent des deux CRESS Pays de la Loire et Centre. Il s'agit de données datant de 2011, fournies par l'INSEE et pour lesquelles les deux CRESS séparent l'économie sociale et solidaire du reste de l'économie grâce à une entrée par les statuts.

Ces données proviennent d'un fichier CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) constitué par l'INSEE.

DEFINITION DES DONNEES CLAP

« C'est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand. Le référentiel d'entreprises et d'établissements est constitué à partir du Répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene). Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation :

- des DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) ;
- des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'URSSAF (Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des allocations familiales) ;
- des données de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) en complément des données des Urssaf pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture (à compter des données relatives à l'exercice 2007) ;
- du système d'information sur les agents de l'État.

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/clap.htm>

Parallèlement à cela, les CRESS nous ont également transmis les fichiers « Sirene » pour les communes adhérentes au Parc, permettant la réalisation d'une cartographie à l'échelle communale. Cependant, ces fichiers « Sirene » ne sont pas exhaustifs et à jour ; ils contiennent encore des structures qui n'existent plus sur le territoire et qui n'ont pas été supprimées de la liste. Du reste, il s'agit d'une base de données brutes qu'il est nécessaire de traiter afin d'en faire ressortir la donnée qui pourrait nous intéresser.

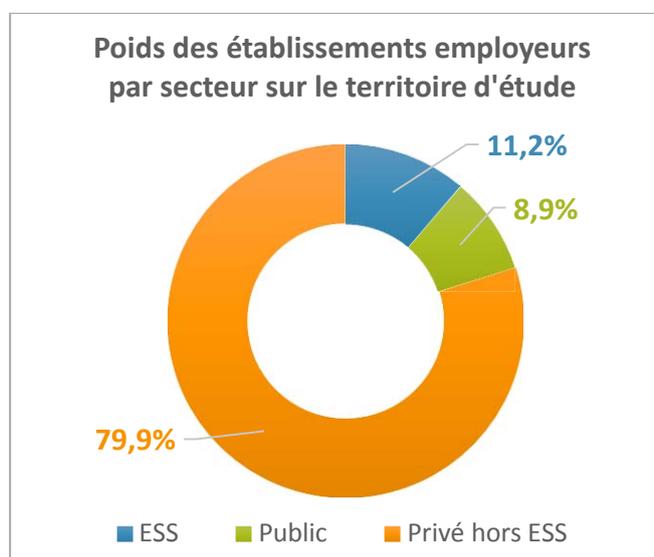
2. Poids de l'ESS dans l'économie du territoire

Sur les 13 EPCI du territoire d'étude, l'ESS est représentée par 936 établissements employeurs (soit **11,2% de l'ensemble des établissements de ce territoire**) pour 7 870 effectifs salariés soit **14% des emplois** du territoire étudié.

a) Les établissements employeurs dans l'ESS

Dans la zone Saumurois-Authion, le poids des établissements employeurs de l'ESS est légèrement supérieur à celui de la zone Chinonais-TNO. Si nous comparons ces deux territoires avec leurs départements respectifs, la tendance s'inverse. La zone Saumurois-Authion (11,3 %) a un poids d'établissements employeurs dans l'ESS inférieur à celui de Maine-et-Loire (13,5%), alors que la zone Chinonais-TNO (11%) a un poids supérieur à celui de l'Indre-et-Loire (10,3%).

GRAPHIQUE 1 : POIDS DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DANS L'ESS



SOURCE : OBSERVATOIRES DES CRESS PDL ET CENTRE, DONNÉES CLAP INSEE, 2011

| Territoire d'étude | Poids des établissements dans l'ESS |
|---------------------------|-------------------------------------|
| Territoire d'étude | 11,2% |
| Côté 49 Saumurois-Authion | 11,3% |
| Côté 37 Chinonais-TNO | 11% |
| Maine-et-Loire | 13,5% |
| Indre-et-Loire | 10,3% |

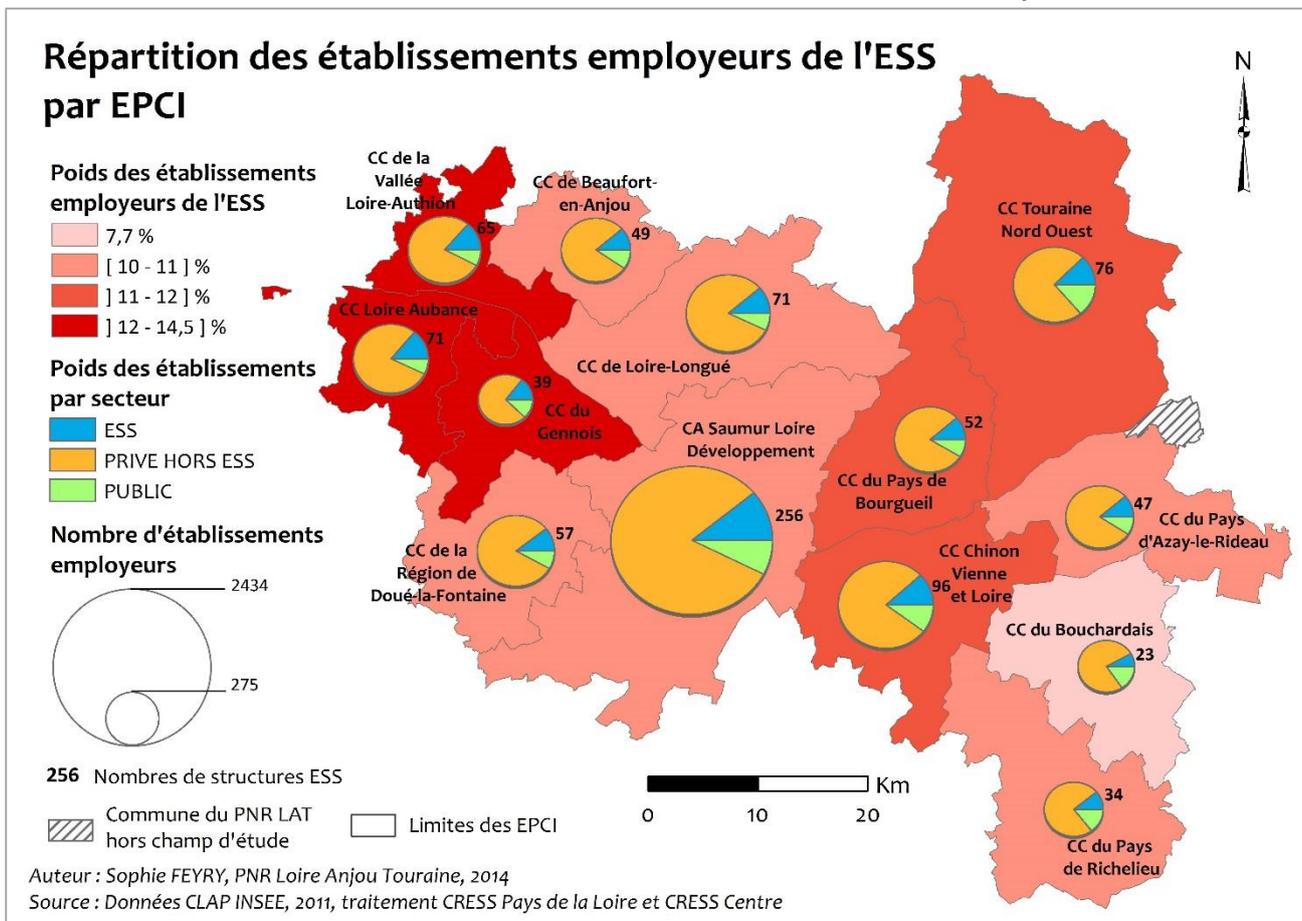
SOURCES : OBSERVATOIRES DES CRESS PDL ET CENTRE, DONNÉES CLAP INSEE, 2011

Côté Saumurois-Authion, les établissements employeurs dans l'ESS représentent 16,6% du total de ceux-ci en Maine-et-Loire. Sans la CC Loire-Aubance (dont seulement deux communes sur 14 sont adhérentes au Parc), le taux descend à 14,7%.

Côté Chinonais-TNO, les établissements employeurs relevant de l'ESS représentent 14% du total de ceux-ci en Indre-et-Loire. Ce taux est réduit à 10,8% lorsqu'on ôte la CC TNO.

À l'échelle des EPCI du territoire étudié, nous retrouvons des profils très variés avec des proportions plus ou moins importantes de structures de l'ESS dans leur économie locale. En effet, les taux varient entre 7,7% (CC du Bouchardais, en Indre-et-Loire) et 14,2% (CC du Gennois, en 49) soit une importante disparité entre les territoires. Excepté la CC du Bouchardais, tous les autres EPCI ont un taux supérieur à 10%, (voir la carte 4 ci-dessous).

CARTE 4 : REPARTITION DES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS, PAR EPCI



Notons que la CC du Gennois, territoire peu peuplé et qui comptabilise seulement 275 structures employeurs (c'est peu au regard des autres EPCI étudiés), est le territoire qui a la part la plus importante de structures ESS sur son territoire (14,5% soit 39 structures de l'ESS).

En revanche la CC du Bouchardais, territoire également moins peuplé et comptabilisant un total de 298 structures employeurs, comprend la part la plus faible d'établissements ESS sur son territoire (7,7% avec 23 structures de l'ESS).

b) Les effectifs salariés comptabilisés en ETP (équivalent temps plein)

DEFINITION DES ETP

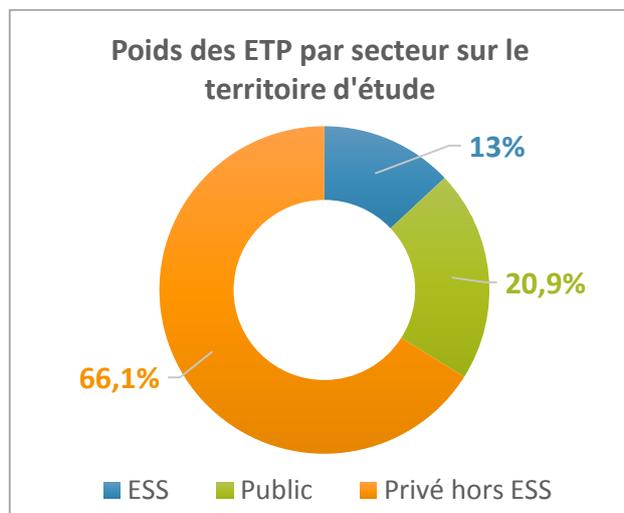
Les Equivalent Temps Plein sont calculés de la manière suivante : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans les emplois à plein temps. Par exemple, dans une entreprise de 10 salariés, si 8 salariés sont à temps plein et deux salariés à mi-temps, il y a donc un total de 9 ETP.

Notes sur les effectifs salariés et les ETP pour les données fournies :

- Les effectifs salariés représentent le nombre de postes non annexes au 31/12/2011.
- Les effectifs équivalents temps plein sont la somme des ETP de l'établissement au cours de l'année.

L'ESS représente **13% des ETP** totaux du territoire d'étude, soit un taux plus élevé que la moyenne nationale de 10.3%¹³.

GRAPHIQUE 2 : LES ETP DANS L'ESS



SOURCE : OBSERVATOIRES DES CRESS PDL ET CENTRE, DONNEES CLAP INSEE, 2011

| | Les ETP dans l'ESS |
|------------------------------|--------------------|
| Territoire d'étude | 13% |
| Côté 49 Saumurois-Authion | 14,1% |
| Côté 37 Chinonais-TNO | 10,1% |
| Maine-et-Loire | 14% |
| Indre-et-Loire | 10,1% |

SOURCES : OBSERVATOIRES DES CRESS PDL ET CENTRE, DONNEES CLAP INSEE, 2011

Il faut préciser que rapporté aux effectifs salariés, nous retrouvons un taux de 14% sur la zone d'étude. Cette différence entre le nombre de salariés et la proportion d'ETP montre que l'ESS comprend aussi des salariés à temps partiel. Pour un total de 7 870 emplois dans l'ESS, 6 643 sont comptabilisés en ETP.

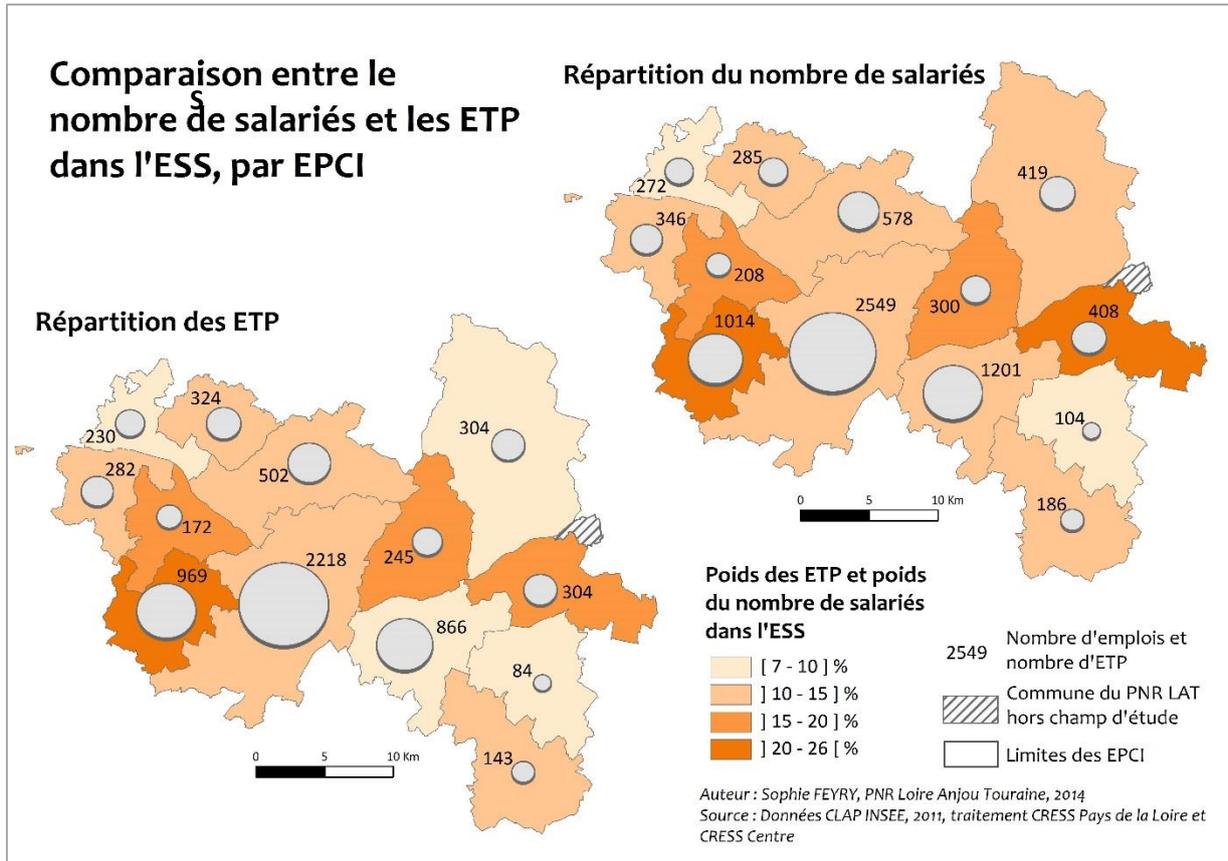
Cependant la part des ETP sur la zone d'étude est supérieure à la moyenne nationale de 9,7% en 2012. De plus, on note que le territoire d'étude a une part d'ETP moins importante (rapporté au nombre de salariés) dans le secteur privé hors ESS, alors qu'en général c'est le secteur de l'ESS qui compte le moins d'ETP (rapporté au nombre de salariés).

À une échelle plus locale, la répartition de l'emploi dans l'ESS est très disparate. Déjà entre les deux zones d'étude départementales, nous retrouvons une différence de 4 points. La zone Saumurois-Authion compte 14,1% d'ETP dans l'ESS et la zone Chinonais-TNO 10,1%.

Au vu de la carte 5 ci-dessous, nous constatons que la proportion d'emplois entre les EPCI du territoire donne à voir là-aussi une répartition très inégale. Alors que la CC de la région de Doué-la-Fontaine compte 25,1% d'emplois dans l'ESS sur son territoire (taux le plus important du territoire), la CC du Bouchardais n'en compte que 7,9%. Rapporté en ETP, l'amplitude entre ces deux CC est encore plus grande (26,1% sur le Douessin et 7,5% sur le Bouchardais).

¹³ Les données citées à l'échelle nationale proviennent du Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions, édition 2012, Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale. Les chiffres inscrits dans cette étude proviennent de la base de données CLAP de l'INSEE au 31 décembre 2010.

CARTE 5 : COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE DE SALARIES ET LES ETP DANS L'ESS, PAR EPCI

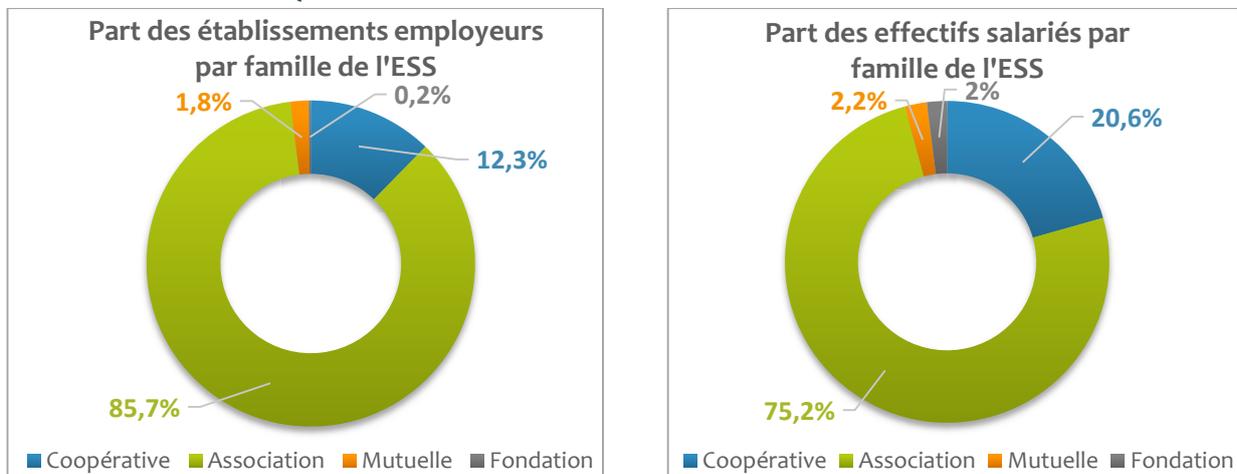


L'ESS représente **12% du total des rémunérations brutes** versées en 2011 (173 284 122 €) sur le territoire d'étude, contre 20% dans le secteur public et 68% dans le reste du secteur privé. Rapporté aux deux zones d'étude départementale, la zone **Chinonais-TNO a un taux de 11%** contre **13% pour la zone Saumurois-Authion**.

c) Étude des établissements employeurs et des emplois par famille de l'ESS

Sur le territoire d'étude, les établissements dans l'ESS correspondent majoritairement au **statut associatif**. Vient en seconde position le **statut coopératif**.

GRAPHIQUE 3 : LES FAMILLES DE L'ESS SUR LE TERRITOIRE D'ETUDE

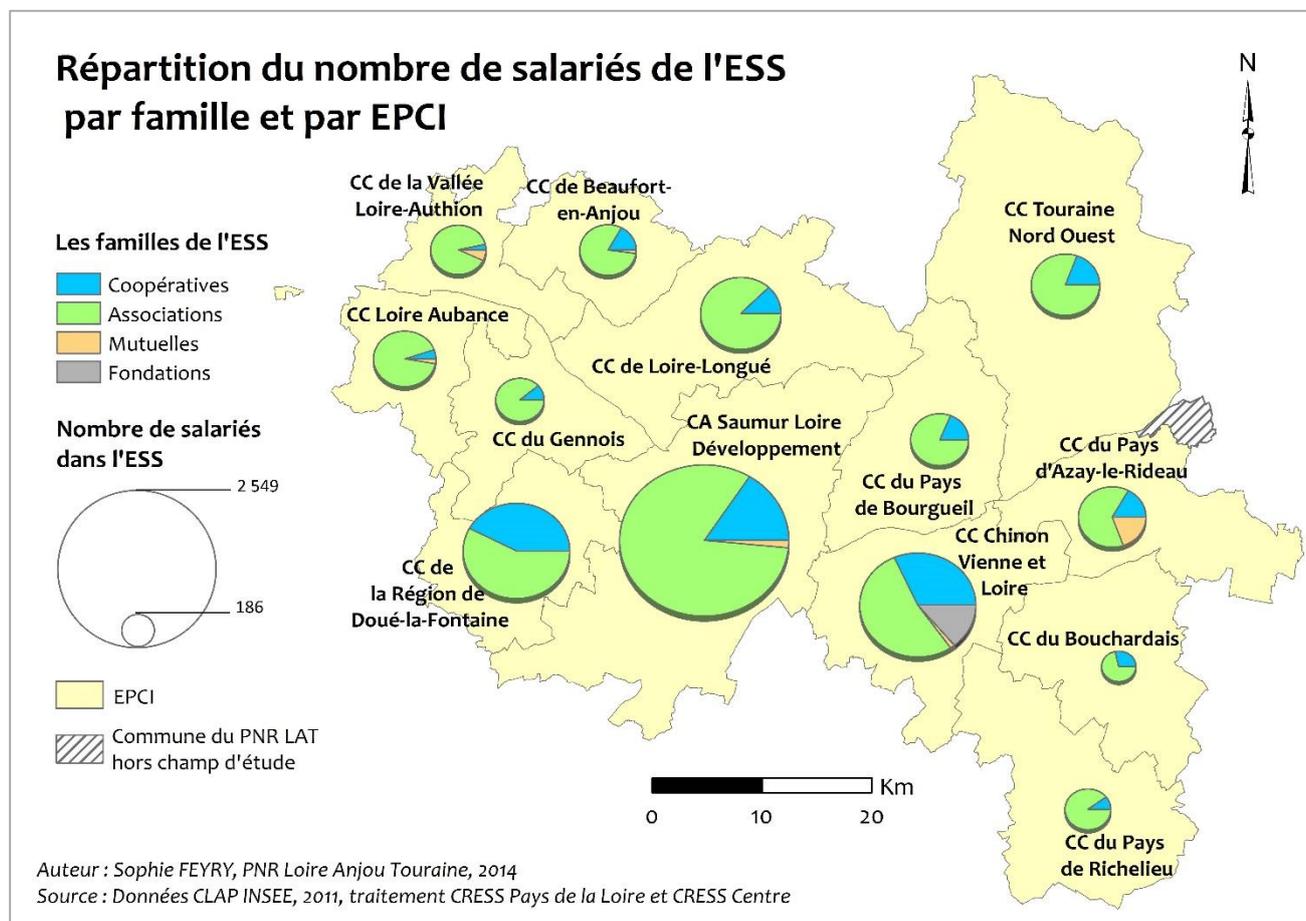


SOURCE : OBSERVATOIRES DES CRESS PDL ET CENTRE, DONNEES CLAP INSEE, 2011

SOURCE : OBSERVATOIRES DES CRESS PDL ET CENTRE, DONNEES CLAP INSEE, 2011

À l'exception du secteur associatif, le secret statistique ne nous permet pas d'obtenir les emplois en ETP dans les autres familles de l'ESS, en raison d'un nombre trop faible d'effectifs salariés.

CARTE 6 : REPARTITION DU NOMBRE DE SALARIES DE L'ESS PAR FAMILLE ET PAR EPCI



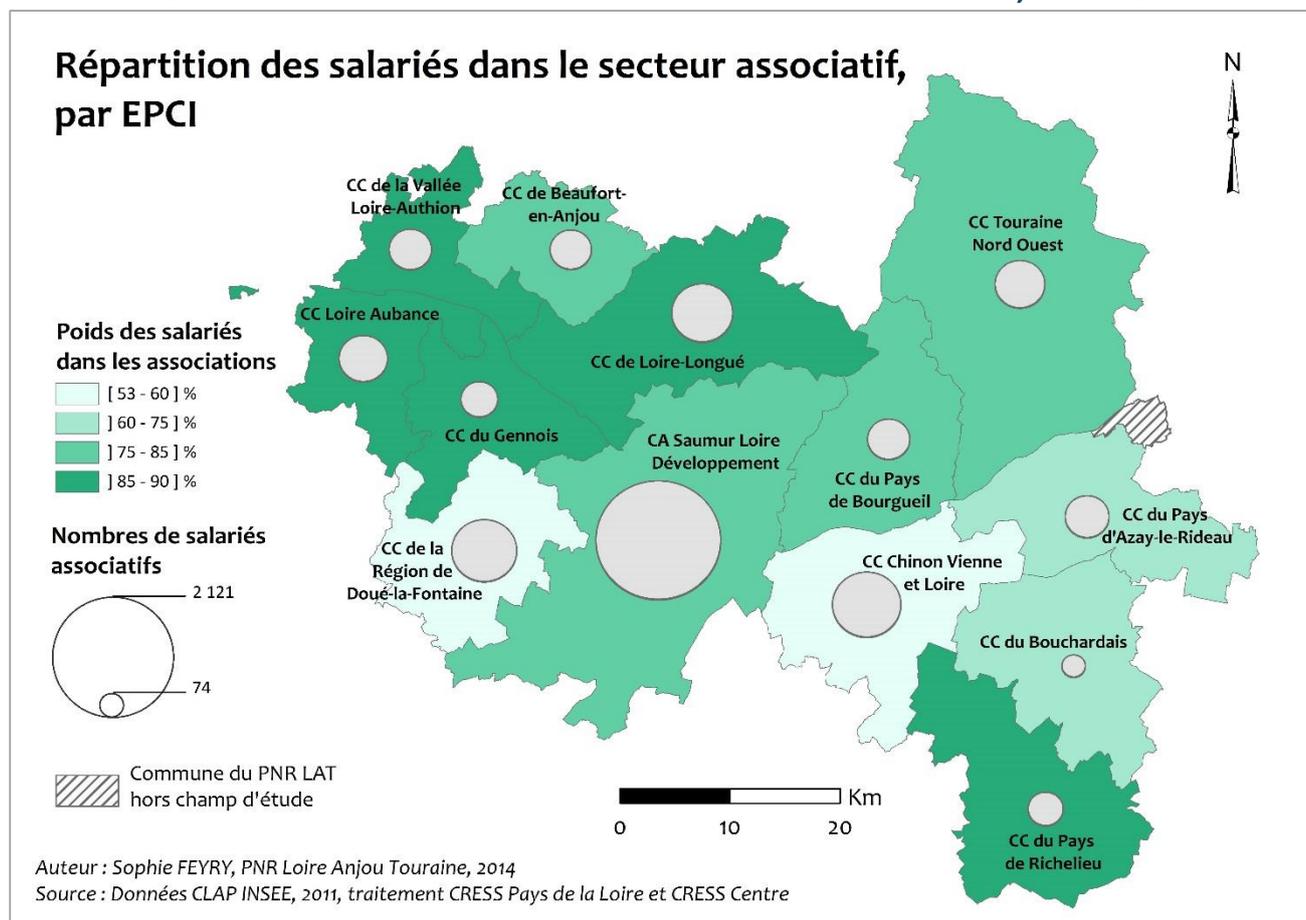
- Le secteur associatif

Le secteur associatif représente **85,7% des établissements employeurs**. En tout, **802 associations** employant au moins une personne, sont réparties sur de la zone d'étude. Il s'agit du premier secteur employeur de l'ESS avec **un total de 5 915 emplois** sur 7 870 du secteur de l'ESS sur le territoire étudié. D'ailleurs, les emplois associatifs représentent 13,2% des emplois de l'ensemble du secteur privé. Cependant, nous comptons environ 4 289 ETP. Même s'il est difficile de comparer le nombre d'ETP entre les familles de l'ESS à cause du secret statistique, le rapport entre le nombre de salariés et le nombre d'ETP dans les associations, nous laisse penser qu'il s'agit d'un secteur qui concentre le plus d'emplois à temps partiel.

La zone **Saumurois-Authion compte 67% des associations employeurs** du territoire d'étude. Cette zone est donc plus dynamique, avec la CA Saumur Agglo qui regroupe 226 structures associatives employeurs (soit presque 30% des associations du territoire d'étude concentrées sur un EPCI). Dans cette même zone, **les associations représentent 88% des structures employeurs de l'ESS** (535 établissements associatifs employeurs en tout). Cette proportion équivaut à 19% de l'ensemble des associations du département de Maine-et-Loire. Cette zone d'étude comprend également la majeure partie des emplois associatifs : 4 190 salariés. La CA Saumur Agglo comprend la moitié des emplois associatifs de cette partie du territoire.

La zone **Chinonais-TNO compte quant à elle 33% des associations du territoire d'étude**. La CC Chinon Vienne et Loire regroupe 79 associations employeurs, soit presque 30% des associations de cette partie du territoire. Au sein de cette zone d'étude, les associations représentent **81% des structures employeurs de l'ESS** (267 associations). Cela représente 14% des associations d'Indre-et-Loire. Les emplois associatifs y sont par conséquent moins importants que sur la zone Saumurois-Authion, avec seulement 1 725 salariés.

CARTE 7 : REPARTITION DES SALARIES DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF, PAR EPCI



- **Les coopératives**

Avec ses 115 établissements employeurs, le **statut coopératif représente 12,3% des structures de l'ESS** sur le territoire d'étude. En tout, les coopératives du territoire emploient **20,6% des salariés de l'ESS**, ce qui équivaut à 4% des emplois du secteur privé sur le territoire d'étude.

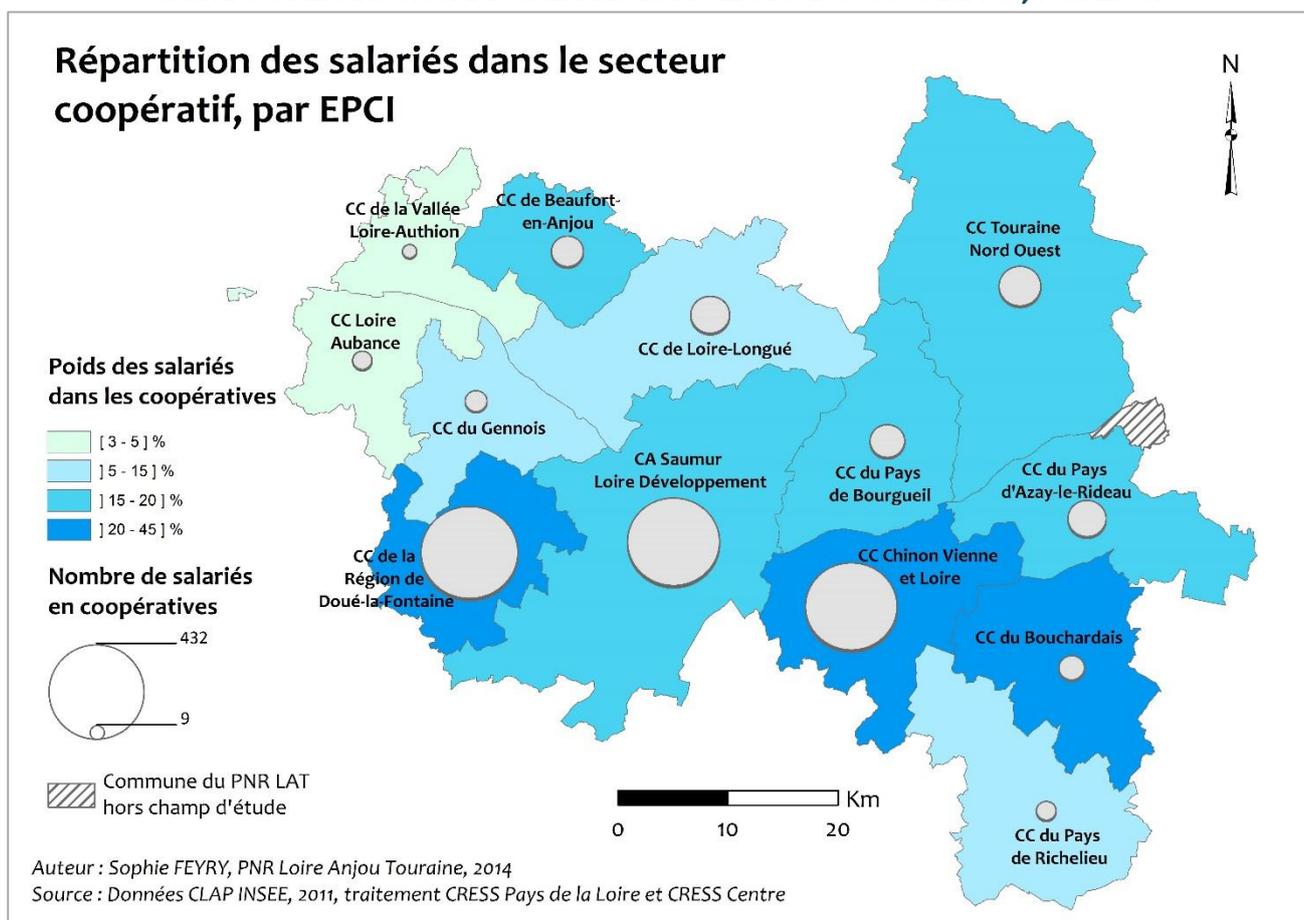
Ce secteur est surtout représenté par les coopératives agricoles et notamment les CUMA (Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole). 34¹⁴ CUMA ont été répertoriées sur les communes du PNR LAT côté Maine et Loire et 25¹⁵ côté Indre-et-Loire (en réalité on en recenserait une centaine en tout).

¹⁴ Ce chiffre correspond uniquement aux CUMA présentes sur les communes adhérentes au PNR LAT du côté Maine-et-Loire et adhérentes à l'Union départementale des CUMA de Maine-et-Loire, qui nous a transmise cette donnée.

¹⁵ Ce chiffre correspond uniquement aux CUMA présentes sur les communes adhérentes au PNR LAT du côté Indre-et-Loire et adhérentes à l'Union départementale des CUMA d'Indre-et-Loire, qui nous a transmise cette donnée.

Parmi ces structures nous comptons 4 SCOP¹⁶ et 1 SCIC¹⁷. Deux SCOP du BTP sont situées côté Saumurois-Authion, sur la ville de Saumur. Les deux autres SCOP (métiers du spectacle et cabinet de formation continu pour adultes et de conseil en statistiques) sont situées côté Chinonais-TNO sur les communes de Bréhémont (Nord-Ouest de la CC du Pays d'Azay-le-Rideau) et de Rilly-sur-Vienne (Sud-Est de la CC du Bouchardais). La seule SCIC du territoire d'étude est l'abattoir de Bourgueil qui a été sauvé grâce à ce changement de statut permettant une implication de partenaires publics et privés.

CARTE 8 : REPARTITION DES SALARIES DANS LE SECTEUR COOPERATIF, PAR EPCI



- **Les mutuelles et les fondations**

Ces deux derniers statuts ont un poids presque marginal en nombre de structures, sur le territoire d'étude. Nous comptabilisons seulement 17 antennes de mutuelles (10 côté Saumurois-Authion et 7 côté Chinonais-TNO) et 2 fondations qui correspondent à deux établissements de la Fondation Léopold Bellan de Chinon qui compte 161 emplois (le secret statistique ne nous permet pas d'avoir le nombre d'emplois en ETP).

¹⁶ Une Société Coopérative de Production (SCOP), est une est une société coopérative de forme SA ou SARL dont les salariés sont les associés majoritaires (détennent au moins 51% du capital social et 65% des droits de vote). Si tous les salariés ne sont pas associés, tous ont vocation à le devenir. Le dirigeant est élu par les salariés associés. Dans la SCOP, le partage du profit se fait équitablement. <http://www.les-scop.coop/sites/fr/les-scop/qu-est-ce-qu-une-scop.html>

¹⁷ Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), a des mécanismes coopératifs et participatifs identiques à ceux de la SCOP. Toutefois, les membres associés au capital sont par définition de toutes natures : salariés mais aussi celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans le projet : clients, bénévoles, collectivités territoriales, partenaires privés, etc. <http://www.les-scop.coop/sites/fr/les-scop/qu-est-ce-qu-une-scop.html>

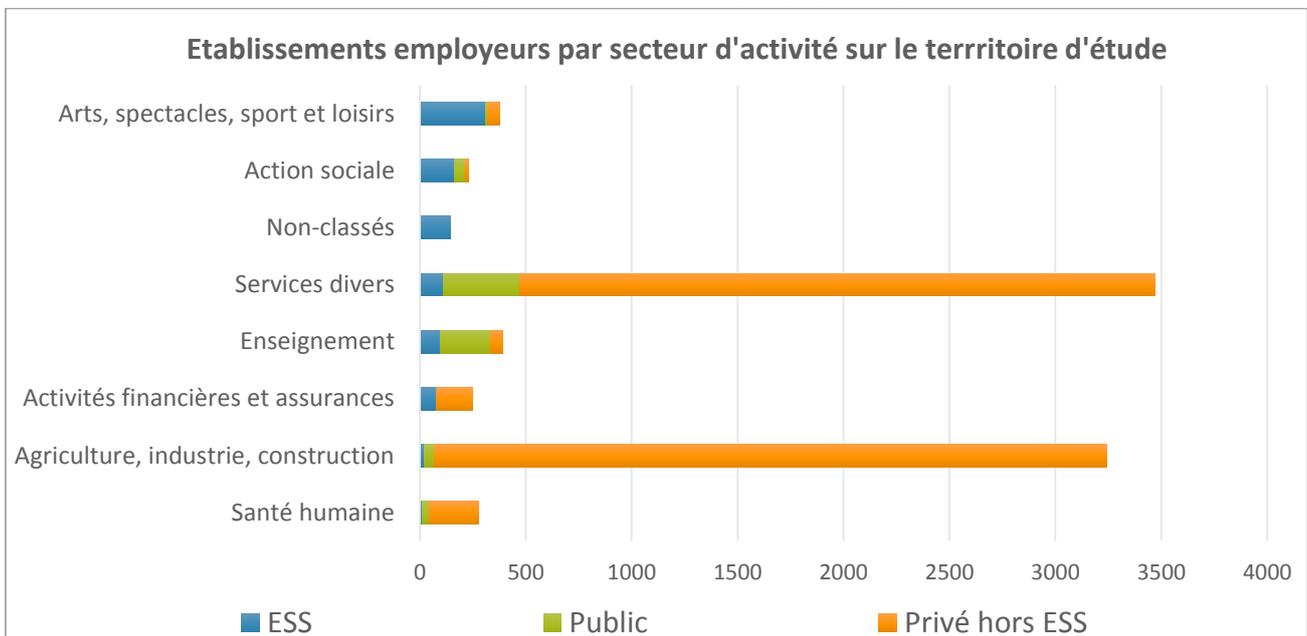
d) Les secteurs d'activité de l'ESS sur le territoire d'étude

- L'ESS représenté par des structures du domaine des divertissements

Le secteur des « arts, spectacles, sports et loisirs » concentre le plus d'établissements employeurs avec 312 établissements. Seuls 7 établissements de ce secteur d'activité relèvent du public et 58 du secteur privé hors ESS. Ce secteur est surtout représenté par un nombre important d'associations, notamment dans les « sports et loisirs ».

Vient ensuite l'action sociale avec 162 structures où le secteur de l'ESS est là aussi dominant en nombre d'établissements employeurs (voir graphique 4 ci-dessous). Cela ne déroge pas à la règle, ces deux secteurs d'activité étant généralement les plus représentés dans l'ESS.

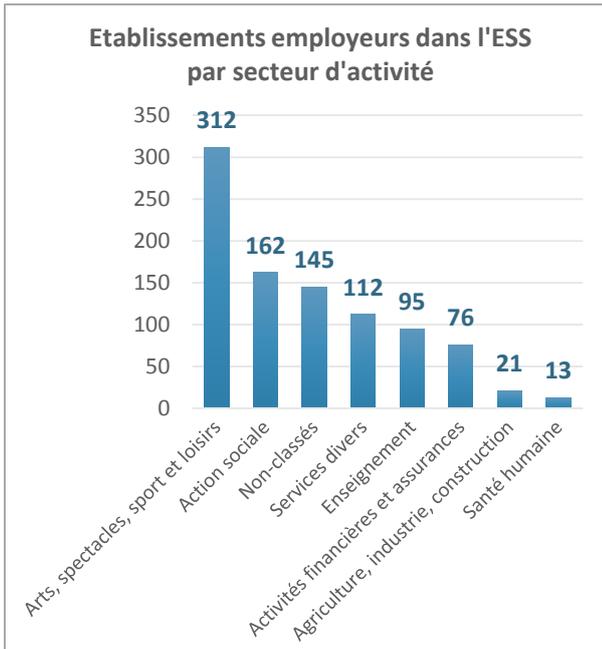
GRAPHIQUE 4 : LES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS PAR SECTEUR D'ACTIVITE SUR LE TERRITOIRE D'ETUDE ET ENTRE LES TROIS SECTEURS



SOURCE : OBSERVATOIRES DES CRESS PDL ET CENTRE, DONNEES CLAP INSEE, 2011

À noter que la catégorie « **non classés** » concerne uniquement des structures de l'ESS (145 en tout). Il s'agit d'établissements dont l'objet ne peut entrer dans aucun des autres secteurs d'activité mentionnés. Par exemple, les CRESS sont incluses dans ce domaine (elles ont un statut associatif). Il s'agit surtout des associations « multi-activités », comme les centres socio-culturels.

• Un déséquilibre fort du nombre d'emplois par structure



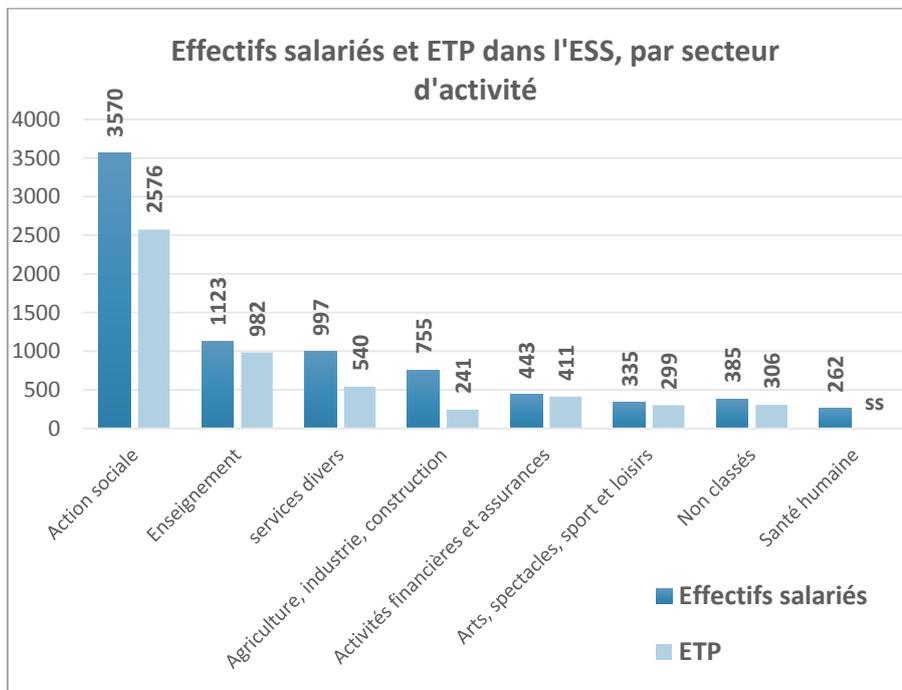
SOURCE : OBSERVATOIRES DES CRESS PDL ET CENTRE, DONNEES CLAP INSEE, 2011

Nous constatons que le secteur « arts, spectacles, sports et loisirs », bien que fortement représenté en nombre de structures (voir graphique ci-contre), est un faible pourvoyeur d'emplois : nous comptons en moyenne un salarié par établissement employeur, ce qui place ce secteur d'activité en sixième position (voir graphique 5 ci-dessous).

Le secteur « action sociale » est celui qui dénombre le plus d'emplois loin devant les autres (il est en second rang en nombre d'établissements).

Pour les emplois en ETP, le secret statistique ne nous permet pas de ressortir une donnée exacte pour tous les secteurs d'activité. Seul le secteur « action sociale » ne rencontre pas cette contrainte statistique.

GRAPHIQUE 5 : COMPARAISON DES EFFECTIFS SALARIES ET ETP PAR SECTEUR D'ACTIVITE SUR LE TERRITOIRE D'ETUDE



SOURCE : OBSERVATOIRES DES CRESS PDL ET CENTRE, DONNEES CLAP INSEE, 2011

POURCENTAGE D'ETABLISSEMENTS EXPLOITABLES POUR LES DONNEES EN ETP

| Secteur d'activité | ETP | % du nb de structures comptées |
|--------------------------------------|------|--------------------------------|
| Action sociale | 2576 | 100% |
| Enseignement | 982 | 86% |
| services divers | 540 | 89% |
| Activités financières et assurances | 411 | 95% |
| Non classés | 306 | 83% |
| Arts, spectacles, sport et loisirs | 299 | 96% |
| Agriculture, industrie, construction | 241 | 52% |
| Santé humaine | ss | 0% |

SOURCE : OBSERVATOIRES DES CRESS PDL ET CENTRE, DONNEES CLAP INSEE, 2011

Il est important de relativiser cette donnée statistique en ETP pour les autres secteurs d'activité, même si seulement 10% des établissements employeurs ne sont pas comptabilisés à ce niveau (en tout 80 structures de l'ESS sur les 936). Ce pourcentage varie aussi suivant les secteurs d'activité : dans le secteur « agriculture, Industrie et construction », seuls 52 % des établissements employeurs ont leurs données disponibles en nombre d'ETP. En revanche dans le secteur « activités financières et assurances », les données sont disponibles pour 95% des établissements employeurs (voir tableau ci-dessus). Cela impacte surtout le secteur « Santé humaine » pour lequel les effectifs sont vraiment trop faibles (inférieurs à 5 salariés par structure).

- **Répartition des rémunérations brutes dans l'ESS par secteurs d'activité**

Le total des rémunérations brutes par secteur d'activité dans l'ESS laisse voir une certaine disparité en comparaison avec le nombre d'emplois ETP par secteur. En proportion, les deux premiers secteurs d'activité que sont « l'action sociale » et « l'enseignement », ont les rémunérations brutes les plus importantes, correspondant à un nombre plus important d'emplois en ETP. Mais concernant les secteurs d'activité « activités financières et assurances » et « agriculture, industrie et construction », nous retrouvons des rémunérations plus importantes rapportées aux nombre d'emplois ETP correspondants (une moyenne de 37 000 € par ETP dans les « activités financières et assurances » et de 32 000 € par ETP dans le secteur « agriculture, industrie et construction »).

- **Focus pour chaque secteur d'activité sur le territoire d'étude**

Pour plus de lisibilité et afin d'identifier plus clairement l'intérêt ou non pour le PNR LAT de s'intéresser à certains secteurs d'activité plutôt qu'à d'autres, nous faisons le choix de présenter chaque secteur d'activité sous la forme de tableaux. Pour avoir un aperçu de la situation à l'échelle des EPCI de la zone étudiée, deux cartes sont affichées en dessous de chaque tableau. Elles donnent à voir :

- Le poids du secteur d'activité décrit, en établissements employeurs par EPCI ;
- Le poids du secteur d'activité décrit, effectifs salariés par EPCI.

1) L'Action sociale

| | |
|--|---|
| Définition du secteur | <p>Plus gros pourvoyeur d'emplois, le secteur de l'action sociale propose différentes prestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hébergements médico-social et social (maisons de retraite, EHPAD, foyers d'accueil, foyers de vie et centres de réinsertion sociale, sous statut associatif ou sous gestion d'une mutuelle). - Service sans hébergement (aide à domicile, crèches, haltes garderies, etc.). - Aide par le travail avec des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Économique, principalement des AI¹⁸ et les ACI¹⁹). <p>Le domaine de l'action sociale regroupe principalement des associations. Elles assurent une assistance ou un appui aux personnes dans le besoin, afin de les aider à surmonter les difficultés de la vie quotidienne.</p> |
| Situation sur le territoire d'étude | <ul style="list-style-type: none"> - C'est le second secteur d'activité en nombre de structures employeuses (162, soit 17% des établissements employeurs de l'ESS) mais le premier en nombre d'emplois dans l'ESS (3 570, soit 45,5% des effectifs salariés de l'ESS). C'est le premier secteur d'activité de l'ESS pourvoyeur d'emplois pour 4 EPCI du territoire d'étude (CC de la Vallée Loire-Aubance, CC de Loire-Longué, CC du Pays de Richelieu et CC du Pays d'Azay-le-Rideau). C'est par conséquent le secteur qui a le chiffre le plus élevé de rémunérations brutes : environ 61 450 000 € versées en 2011, soit 46% de l'ensemble des rémunérations brutes du secteur de l'ESS. - Avec 110 établissements employeurs sur la zone Saumurois-Authion, ce secteur d'activité y représente 18% des emplois salariés de l'ESS. Il est inférieur au taux départemental de Maine-et-Loire qui compte 26%²⁰ d'emplois ESS dans ce secteur. - Il est caractérisé par de grosses structures employeurs avec une moyenne de 11 salariés par structure. Exemples de structures que nous retrouvons sur le territoire d'étude : <ul style="list-style-type: none"> - Sans hébergement : ADMR²¹, UNA²², Familles rurales... ; - Aide par le travail : Aspire (Saumur), Inter Travail Service (ITS à Bourgueil), Agir pour l'emploi (Richelieu), AIE Développement (Doué-la-Fontaine), mais aussi les Maisons de l'emploi (MDE Saumur Vallées d'Anjou, MDE du Chinonais) et la Fondation Léopold Bellan avec 162 emplois (Chinon) etc. Certaines structures interviennent sur le territoire d'étude mais n'y ont pas leur siège : Entr'Aide Ouvrière (Tours), ISOCEL 37 (Tours)... <p>Dans les territoires ruraux où le vieillissement de la population et les difficultés sociales (éloignement des services et de l'emploi...) sont des problématiques récurrentes, ces structures sont davantage sollicitées. Elles répondent souvent à des besoins pour lesquels l'État ne peut pas intervenir car le coût est trop élevé, mais aussi le secteur privé car il n'y a pas assez de rentabilité.</p> <p>Dans un contexte où les collectivités souffrent du manque de subventions, cela peut se répercuter sur le fonctionnement de ces structures qui fonctionnent pour une grande majorité en partie grâce à des subventions octroyées.</p> |
| Intérêt pour le PNR LAT | <p>L'action sociale n'est pas l'un des champs d'action prioritaires du Parc qui y agit au travers d'actions transversales. Le Parc fait parfois appel aux SIAE du territoire selon leurs activités (clauses sociales dans les marchés publics). Ces SIAE sont des structures très importantes qui participent au développement du territoire touché par de fortes inégalités sociales.</p> <p>Le Parc a développé quelques projets partenariaux dans les champs suivants : rénovation du patrimoine bâti mais aussi environnemental, production maraîchère en bio, mise en place de vente alimentaire en circuits-courts notamment vers la restauration collective.</p> <p>L'action sociale du Parc est également présente à travers l'animation du PCET, en partenariat avec des services sociaux, s'adresse à des populations en situation de précarité énergétique.</p> |

¹⁸ Association Intermédiaire (AI). L'ESS ne prend pas en compte les SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique) qui ont un statut d'entreprise classique type EI (Entreprise Intermédiaire) et ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion).

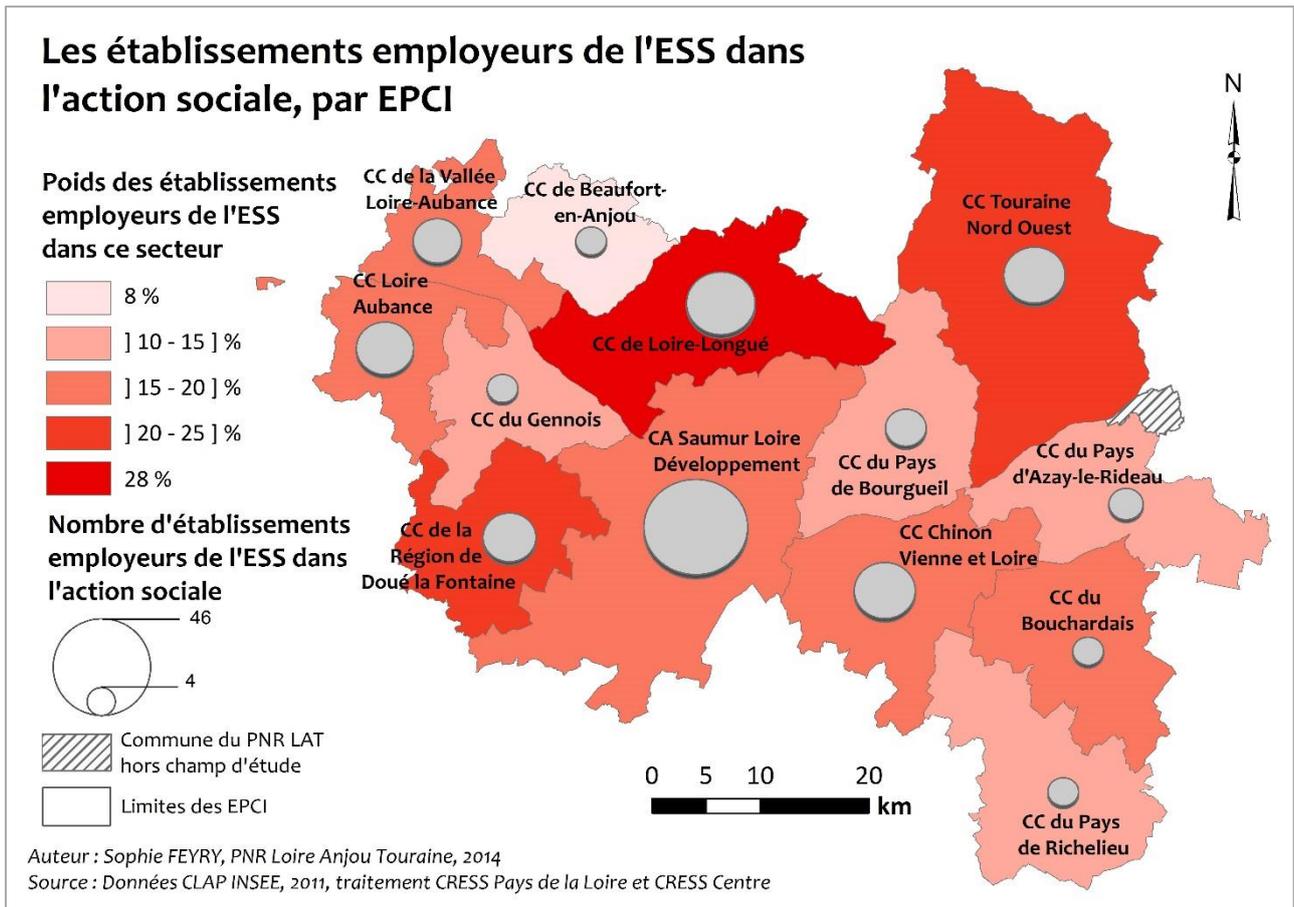
¹⁹ Association de Chantier d'Insertion (ACI)

²⁰ Données sur le secteur de l'action sociale, OCRESS Pays de la Loire, 2011.

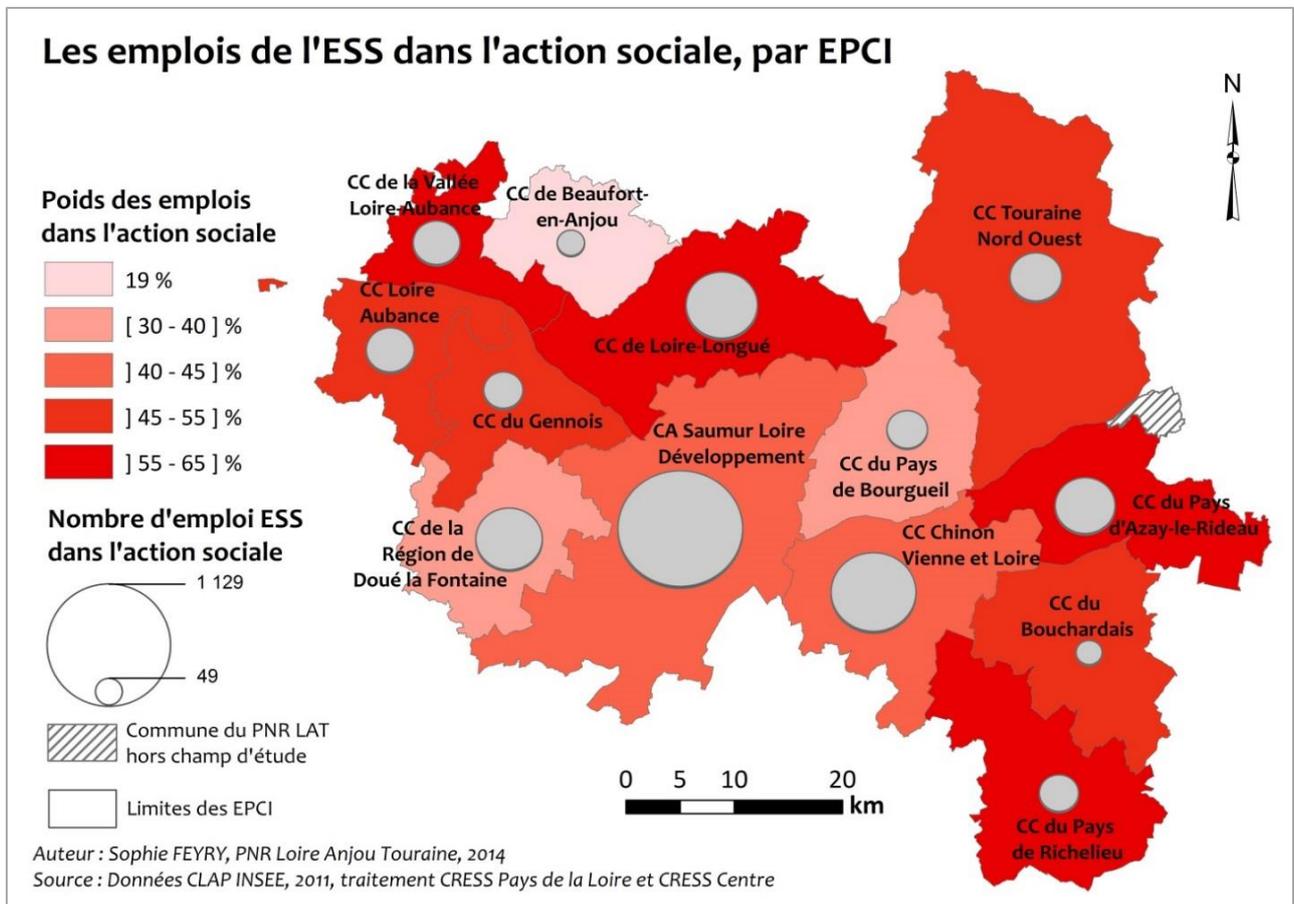
²¹ L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) est le premier réseau associatif français de proximité axé sur les services à la personne. Son action s'articule autour de quatre domaines : l'autonomie, le confort à domicile, la famille et la santé.

²² L'Union Nationale d'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA) est un réseau de prestataires de services à domicile et services à la personne.

CARTE 9 : LES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS DANS L'ACTION SOCIALE



CARTE 10 : LES EMPLOIS DE L'ESS DANS L'ACTION SOCIALE



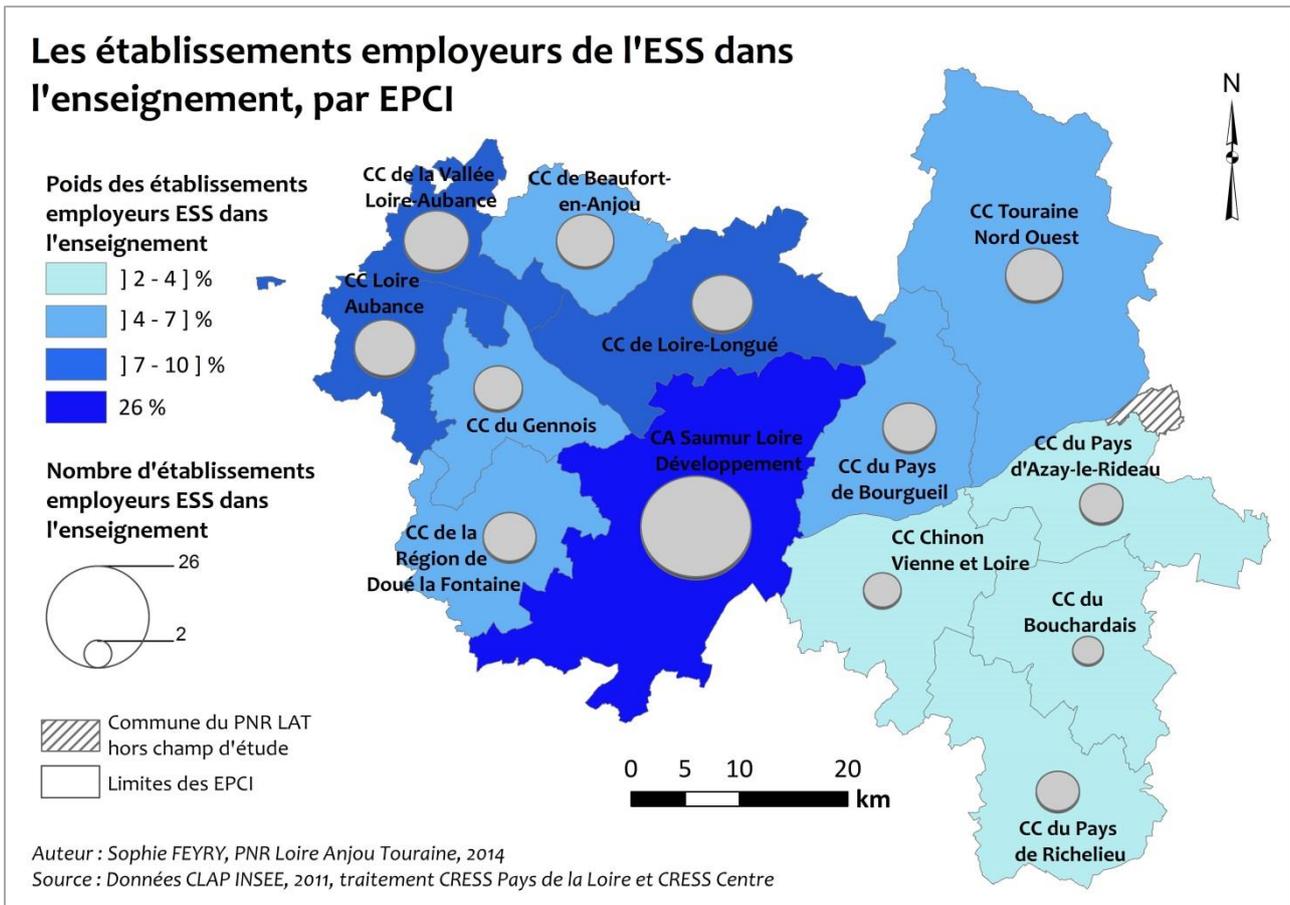
2) Enseignement

| | |
|--|--|
| Définition du secteur | <p>Ce secteur regroupe les établissements d'enseignement à différents niveaux et comprend des disciplines très variées : établissements scolaires publics et privés (notamment l'enseignement catholique), enseignement pour adultes (AFPA²³), programmes d'alphabétisation, enseignement spécialisé pour élèves handicapés (physique et mental), activités éducatives organisées dans les prisons ...</p> |
| Situation sur le territoire d'étude | <ul style="list-style-type: none"> - Il s'agit d'un secteur surtout représenté par le public (62% des établissements employeurs sur le territoire d'étude). 24% des établissements sont dans le champ de l'ESS. - C'est un secteur important pour l'ensemble de l'ESS du territoire d'étude : 10% des établissements employeurs (5^{ème} rang) et 14% des effectifs salariés de l'ESS (2nd rang). Dans l'ESS, il est surtout représenté par des établissements de l'enseignement catholique. - La zone Saumurois-Authion compte 69 établissements employeurs pour 944 emplois et 915 ETP (pas de contrainte statistique pour cette partie du territoire d'étude), soit une moyenne de 10 salariés par structure. - La zone Chinonais-Authion ne compte que 26 structures du secteur de l'enseignement dans l'ESS et seulement 157 des emplois. Son poids en effectifs salariés dans ce secteur d'activité est tout de même supérieur à celui de l'Indre-et-Loire avec un taux de 11,5%²⁴. <p>Quelques structures sur le territoire du Parc : EFC CER Centre Atlantique (mutuelle, école de conduite, côté 49), la SCOP Anastats, les OGEC (Organisme de Gestion d'Etablissement Catholique) du Sacré Cœur, Le Jouteux, Saint Joseph ..., l'association des Etablissements Scolaires Jeanne Delanoue (côté 37) ou encore, l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France (Saumur). Nous retrouvons également certaines associations d'aide à l'emploi qui interviennent pour une offre de formation comme AREFI (Association Ridelloise pour l'Emploi, la Formation et l'Insertion) sur la CC du Pays d'Azay-le-Rideau.</p> |
| Intérêt pour le PNR LAT | <p>L'une des 5 missions inscrites dans les textes fondateurs des PNR concerne la sensibilisation au patrimoine environnemental, culturel, historique... Pour le PNR LAT, cette obligation est appliquée à travers une mission pédagogique nommée plus distinctement « éducation au territoire ». La chargée de mission à ce poste travaille donc en interaction avec les chargés de missions et techniciens des autres services du Parc (biodiversité, éco-développement, tourisme et médiation du patrimoine) pour mettre en place des projets sur le territoire en lien avec différents acteurs (associations, collectivités, particuliers...), prestataires de services ou bénéficiaires.</p> <p>Un fort partenariat avec 6 associations (LPO Anjou, CPIE Touraine Val de Loire, Maison de la Loire en Anjou, Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne, Alisée, Carrefour des Troglodytes Anjou-Touraine) s'est créé aboutissant à la mise en place d'un programme d'éducation proposé aux différentes écoles du territoire (primaires, collèges et lycées). Une vingtaine d'acteurs supplémentaires participe également à la mise en œuvre d'animations proposées dans le programme du Parc.</p> <p>Une pluralité de structures existe sur ce territoire et la volonté du Parc est de travailler en collaboration avec elles pour ne pas faire à leur place et pour maintenir, voire développer, ces savoir-faire pédagogiques.</p> |

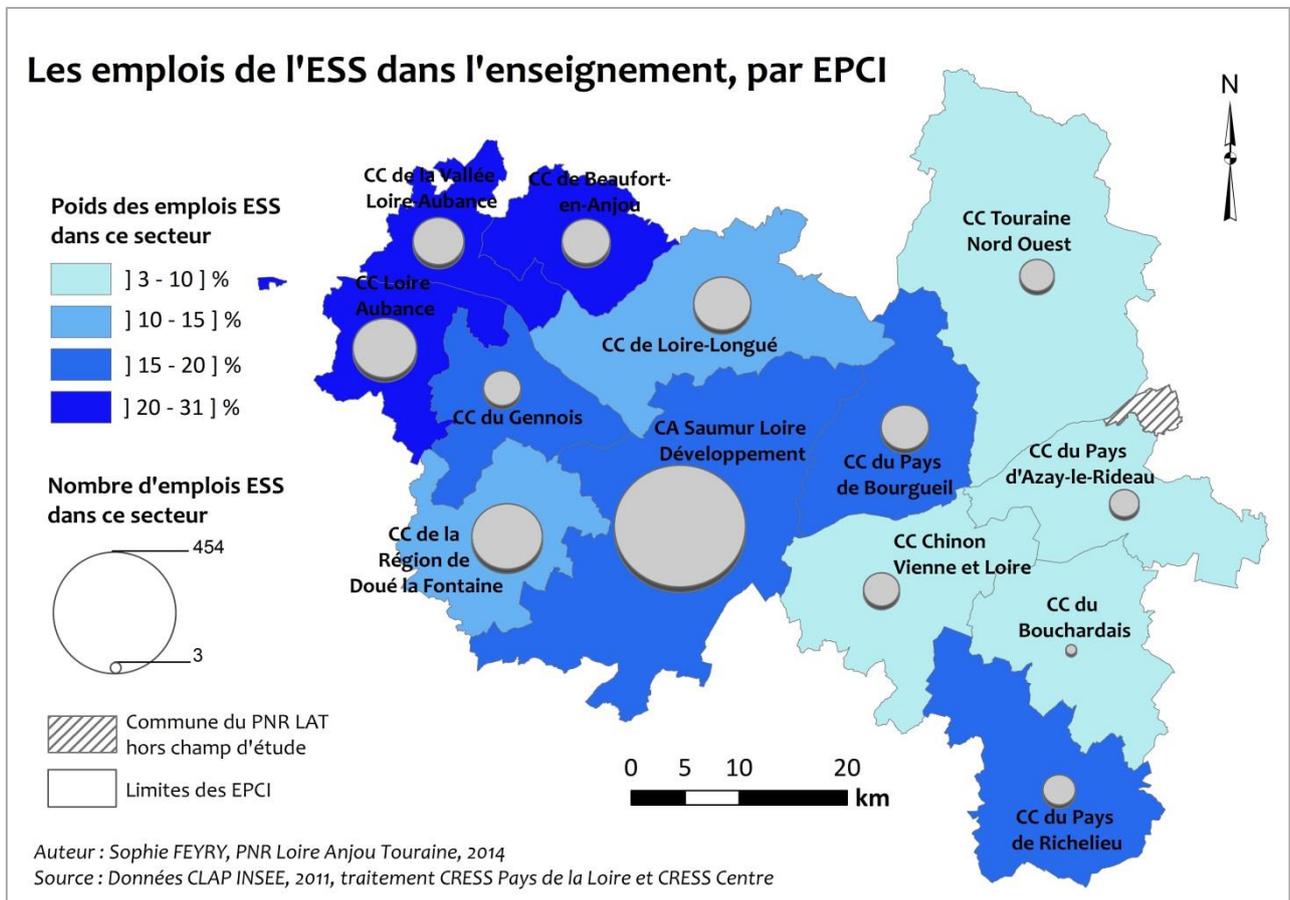
²³ Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA).

²⁴ Observatoire de l'économie et des territoires de Touraine, données sur l'ESS en Indre-et-Loire de 2013 http://www.economie-touraine.com/activites_entreprises_indre_et_loire/economie_sociale_et_solidaire.aspx

CARTE 11 : LES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS DANS L'ENSEIGNEMENT



CARTE 12 : LES EMPLOIS DE L'ESS DANS L'ENSEIGNEMENT



3) Activités financières et assurances

| | |
|--|---|
| Définition du secteur | <p>« Les activités financières et d'assurance rassemblent les assurances dans lesquelles on retrouve presque exclusivement des mutuelles (assurances-vie et non-vie, caisses de retraite, assurances de santé et de prévoyance), et les activités des services financiers dans lesquelles on retrouve presque exclusivement des coopératives (banques coopératives) et quelques associations »²⁵</p> <p>Les structures concernées sont les banques coopératives (Crédit Mutuel, Crédit Agricole, Crédit Coopératif, Banque Populaire et Caisse d'épargne). Même si chaque structure a une histoire propre à son territoire et aux personnes qui les ont créées, leur création est surtout liée au monde rural.</p> |
| Situation sur le territoire d'étude | <ul style="list-style-type: none"> - On compte 76 établissements de ce secteur d'activité dans l'ESS sur le territoire d'étude. Ces structures emploient 443 salariés soit 6% des emplois totaux dans l'ESS sur le territoire étudié. - En nombre de structures, la répartition entre les deux territoires est plutôt équitable. Cependant en nombre d'emplois, la zone Saumurois-Authion a un poids plus important (60% des emplois de ce secteur). - Ce secteur représente environ 6% des emplois de l'ESS sur la zone Chinonais-TNO, soit une part bien inférieure à celle du département qui est de 14,3%. La CA Tours Plus représenterait 70% des emplois ESS de ce secteur d'activité sur l'ensemble de l'Indre-et-Loire²⁶. - Nous retrouvons différents opérateurs de financements intervenant sur le territoire du Parc en appui aux projets locaux : l'ADIE²⁷, la Boutique de Gestion en Anjou, le FONDES²⁸, la Fondation du Patrimoine et bien sûr les banques coopératives. |
| Intérêt pour le PNR LAT | <p>Le monde des banques coopératives est loin d'être une préoccupation du PNR LAT. Cependant, il commence à s'intéresser aux finances solidaires qui visent le soutien de projets locaux aux valeurs sociales et environnementales voire culturelles. Les CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) en sont un bon exemple. Il en existe une sur le territoire du PNR LAT, située à Doué-la-Fontaine. Citons également les coopératives d'habitat qui se développent aujourd'hui. Une expérimentation menée à Villaines-les-Rochers (Indre-et-Loire) ne s'est toutefois pas concrétisée.</p> |

DEFINITION D'UNE CIGALES

« Les clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (Cigales), nés en 1983, visent à développer une pratique différente de l'utilisation du capital. Un club réunit cinq à vingt personnes, qui apportent chacune 8 à 457 euros d'épargne par mois. Lorsque le montant de l'épargne est suffisant, il est investi en indivision dans une petite entreprise en création ou en phase d'augmentation de son capital. Une Cigales se réunit pendant 5 ans, renouvelable une fois, pendant lesquels elle peut investir dans plusieurs projets. Elle doit ensuite être dissoute ».

Source : *L'économie sociale de A à Z, Alternatives Economique, Hors-série Pratique n°22, janvier 2006, page 31.*

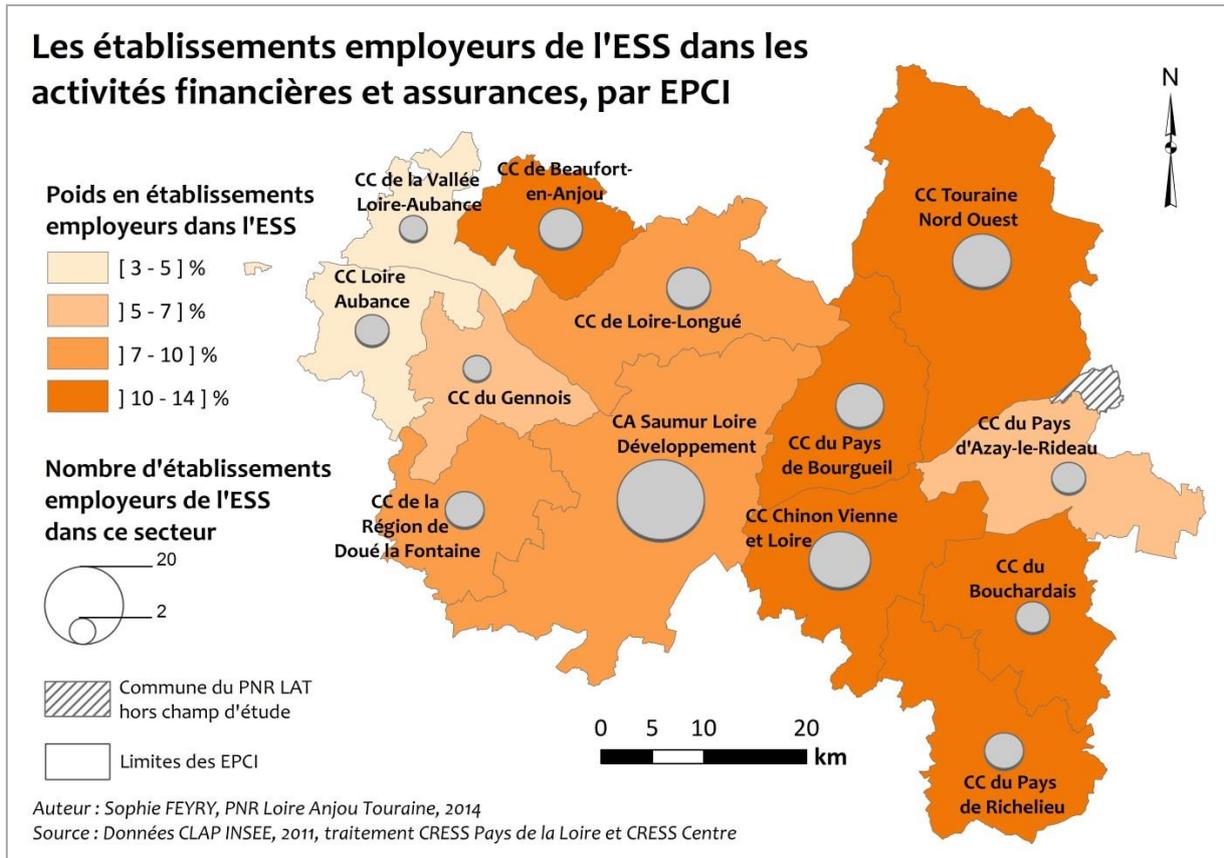
²⁵ Source : Atlas « Economie sociale et solidaire en région Centre », sorti en 2012, définition reprise de l'Atlas commenté de l'Economie Sociale et Solidaire, CNCRES, 2012.

²⁶ Pour obtenir le poids des emplois dans les activités financières et d'assurances sur l'agglomération de Tours, nous avons divisé le total des effectifs salariés de ce secteur de la CA (donnée fournie par la CRESS Centre, 2011) par le total des salariés de ce secteur, dans le département (source : Observatoire de l'économie et des territoires de Touraine, 2013, *op-cit*).

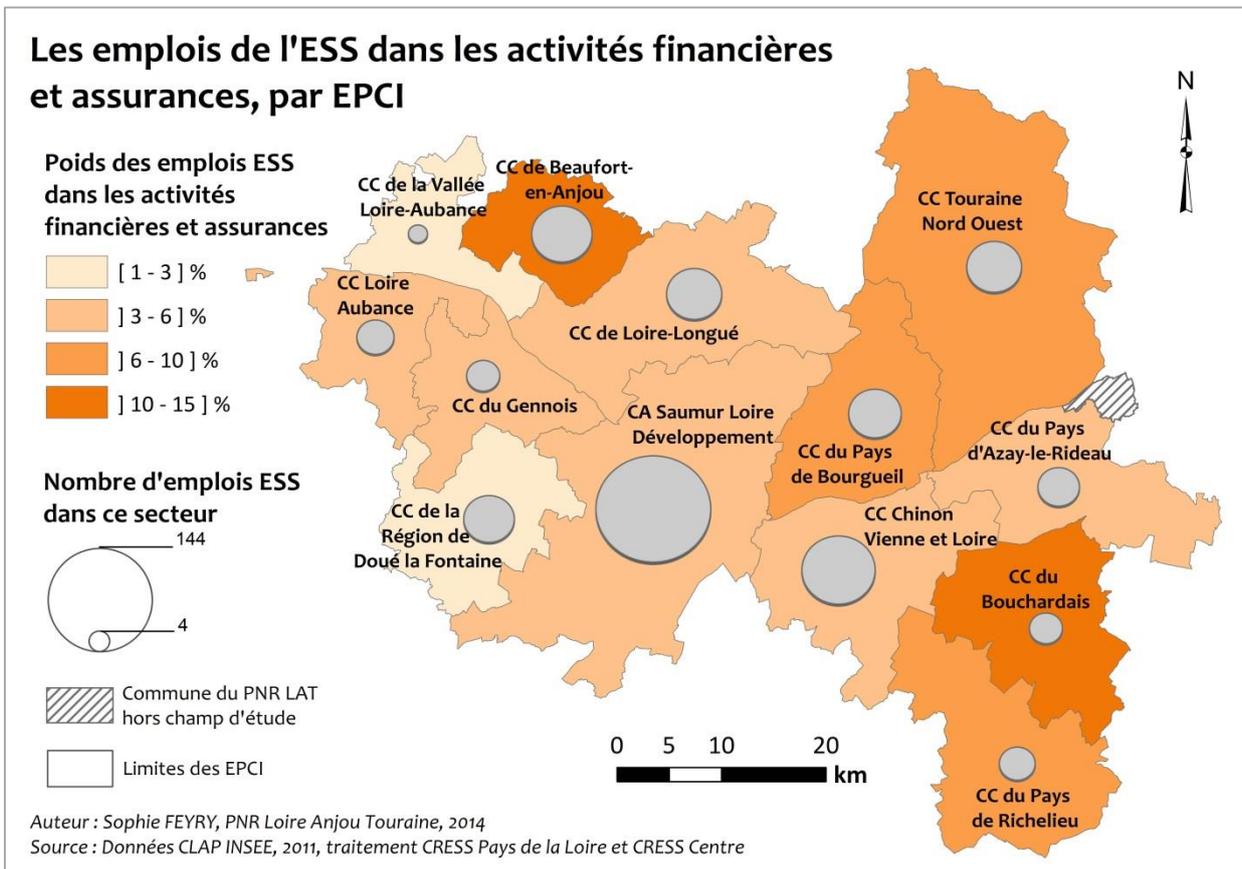
²⁷ Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE). « L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise et donc leur propre emploi grâce au microcrédit ». <http://www.adie.org/decouvrir-ladie/nos-missions>

²⁸ « Le FONDES Pays de la Loire a pour objectif de participer au développement économique social et solidaire sur le territoire de la région des Pays de la Loire. Pour cela FONDS Pays de la Loire mobilise des instruments techniques et financiers permettant la consolidation des entreprises de l'économie sociale et solidaire et le soutien à l'inclusion professionnelle des personnes qui portent des projets de création, de reprise ou de développement d'entreprises ». <http://www.fondes.fr/default.asp?id=693>

CARTE 13 : LES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS DANS LES ACTIVITES FINANCIERES ET ASSURANCES



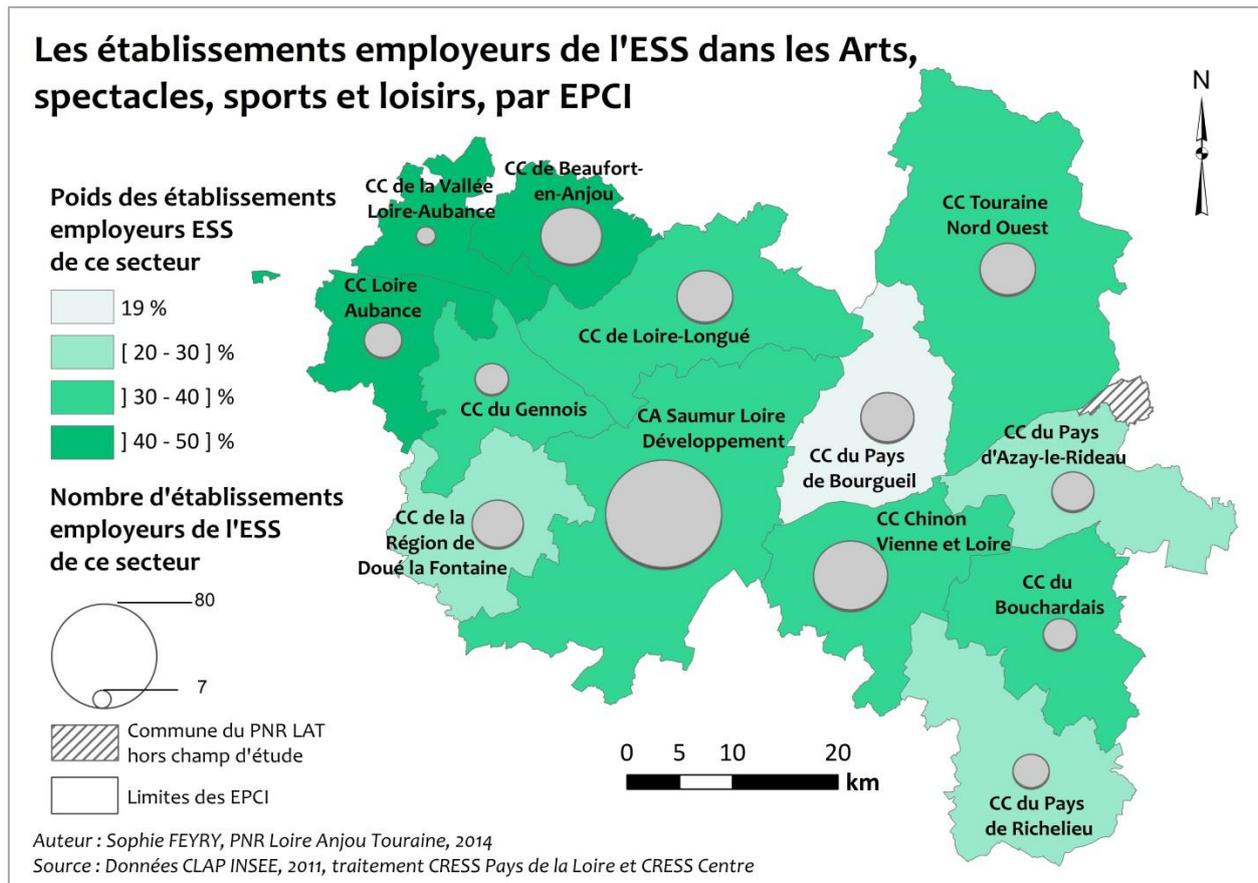
CARTE 14 : LES EMPLOIS DE L'ESS DANS LES ACTIVITES FINANCIERES ET ASSURANCES



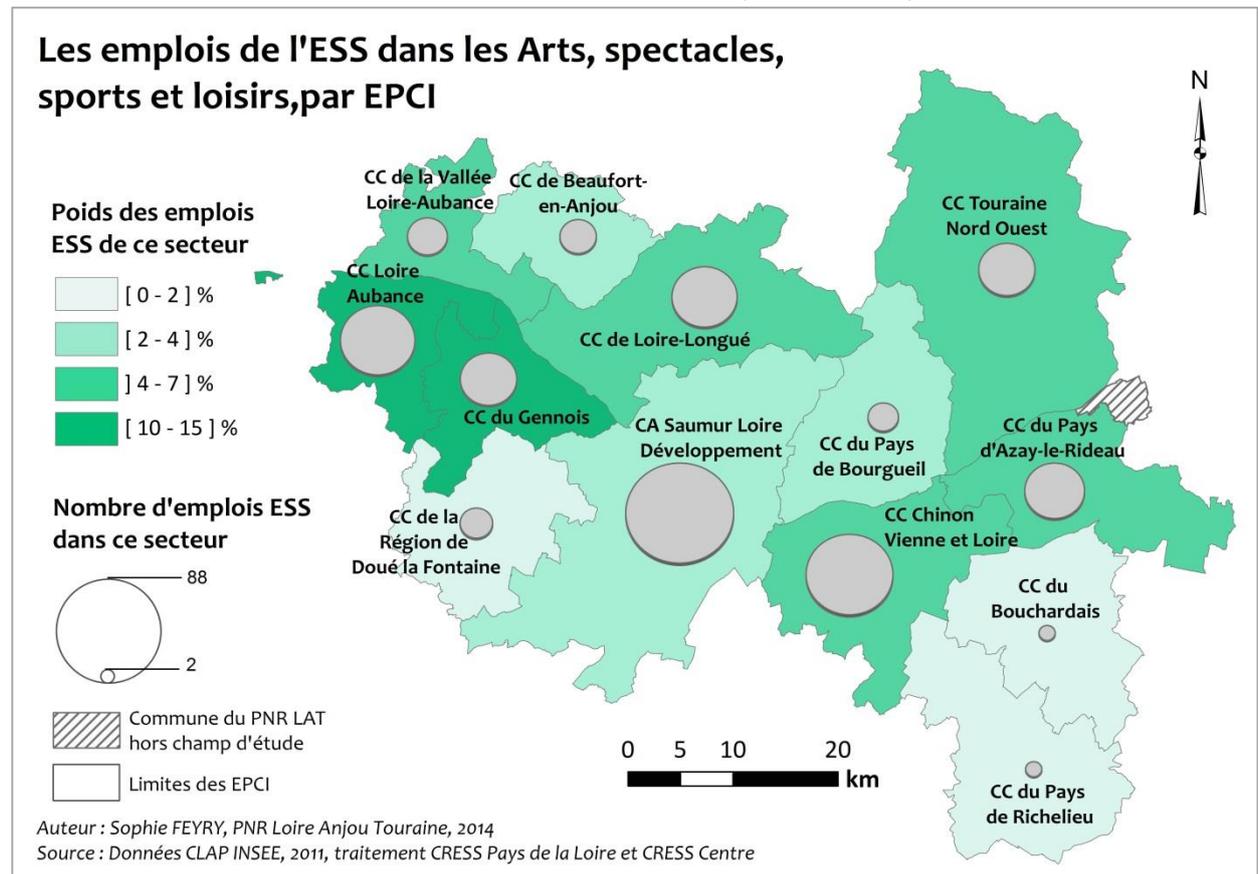
4) Arts, spectacles, sports et loisirs

| | |
|--|--|
| Définition du secteur | <p>Il s'agit d'un secteur très vaste puisqu'il rassemble à lui seul 4 sous-secteurs. Il est principalement représenté par des associations. Les activités concernées s'adressent au grand public dans les champs de la culture, du divertissement, de l'événementiel, des sports en tous genres etc. En France, ce secteur est surtout dominé par des structures associatives sportives et/ou de loisirs (deux fois plus important que le sous- secteur des arts et spectacles).</p> |
| Situation sur le territoire d'étude | <p>- C'est le 1er secteur d'activité sur le territoire d'étude, en nombre d'établissements employeurs (312, soit 33% des établissements de l'ESS), mais le 6^{ème} (sur 8) en nombre d'emplois avec seulement 4,3% des effectifs salariés de l'ESS sur le territoire d'étude. C'est donc un secteur qui emploie très peu. Nous supposons qu'il s'agit surtout de structures dans le domaine des sports et loisirs plutôt que des arts et spectacles comme le montre la tendance nationale.</p> <p>- Sur 96% des structures de ce secteur non soumises au secret statistique, nous comptabilisons 299 ETP pour un total de 335 salariés, soit beaucoup plus de temps plein qu'on pourrait le penser a priori, au vu de la tendance nationale.</p> <p>Quelques structures sur le territoire du Parc qui emploient plus de 10 salariés : Groupement d'Apprentissage Musical (Blou), Association Centre Aere (Longué-Jumelles), Olympique de Saumur Football Club (Saumur), la SCOP Georget Family Circus (Bréhémont), l'Union Sportive Electrique Avoine-Beaumont (Avoine), et le CLAAC (Culture Loisir Accueil Animation en Chinonais, à Chinon) qui emploie plus de 20 salariés.</p> <p>Malgré tout, nous sommes sur de petites structures qui comptent moins de 2 salariés en moyenne. Il s'agit majoritairement de structures associatives. Elles sont d'autant plus fragilisées qu'il existe une multitude d'associations non employeuses, (donc non prises en compte dans cette étude), qui interviennent sur ce champ sans produire de richesse économique car reposant principalement sur du bénévolat. Cependant, avec la réforme des rythmes scolaires, ces structures pourraient voir leur activité augmenter avec d'éventuelles perspectives d'embauche ou de pérennisation d'emplois.</p> |
| Intérêt pour le PNR LAT | <p>Le PNR LAT est concerné par ce secteur d'activité à plusieurs titres. C'est un domaine en lien direct avec la thématique du tourisme, très présente sur le territoire du Parc. Une chargée de mission tourisme et loisirs travaille avec une vingtaine de structures associatives pour la mise en place d'une offre découverte de qualité auprès des habitants et des touristes, voire de projets sur ces thématiques (Offices de Tourisme, associations locales de valorisation et de découverte du patrimoine, ...). Un travail est également conduit avec différentes associations sportives pour inculquer des notions de bonne pratique et de respect de l'environnement et des milieux fréquentés (fiches canoë réalisées avec les clubs louant des embarcations en été, chartes de bonne pratique signées avec certaines structures de loisirs).</p> <p>Dans le champ de la culture, des partenariats sont aussi mis en place pour appuyer la création, créer des outils de sensibilisation, médiation (création du spectacle « Atmosphère, atmosphère, par la Compagnie Spectabilis pour aborder de façon ludique le changement climatique, etc.)</p> <p>Enfin, des actions sont parfois menées avec des associations œuvrant pour la préservation du patrimoine naturel, bâti : inventaires, actions de préservation de sites (avec les LPO pour protéger des espèces emblématiques du territoire).</p> |

CARTE 15 : LES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS DANS LES ARTS, SPECTACLES, SPORTS ET LOISIRS



CARTE 16 : LES EMPLOIS DE L'ESS DANS LES ARTS, SPECTACLES, SPORTS ET LOISIRS



5) Agriculture, industrie et construction

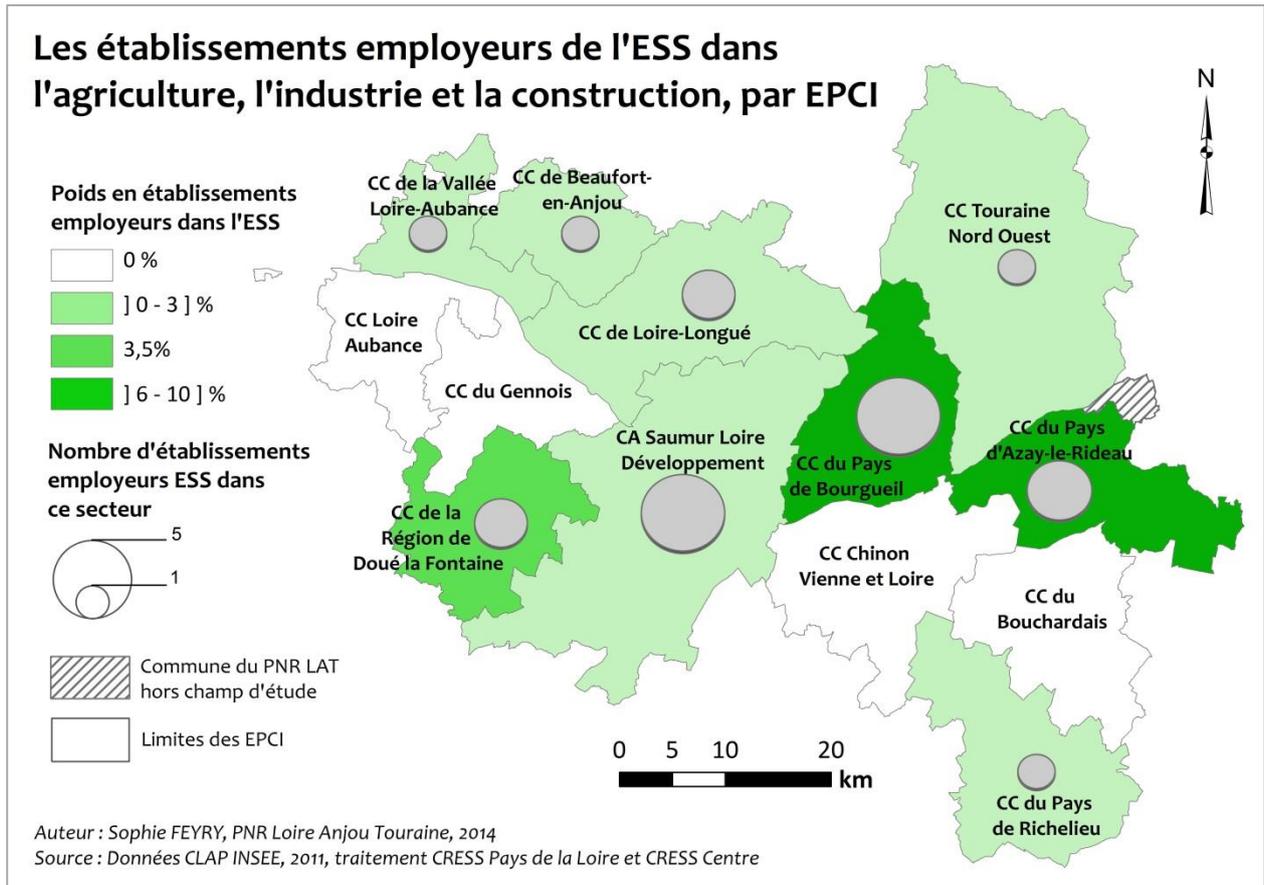
| | |
|--|---|
| Définition du secteur | C'est majoritairement le domaine de l'agriculture qui domine ce secteur dans l'ESS, avec la présence de coopératives agricoles comme les CUMA et, dans une moindre mesure, d'associations. |
| Situation sur le territoire d'étude | <p>- Il est représenté avant tout par la présence de coopératives sur le territoire d'étude (agricoles et métiers du bâtiment).</p> <p>- Il ne concerne que 2,2% des établissements employeurs de l'ESS du territoire étudié (14 structures). C'est donc l'un des deux secteurs les moins représentatifs de l'ESS sur cet espace (avec la santé humaine, 1,4%). En effet, la majorité des entreprises se rattache au secteur privé hors ESS avec 3 174 structures employeuses (soit 38% de l'ensemble des établissements employeurs du territoire d'étude).</p> <p>- Il regroupe 9,6% des effectifs salariés de l'ESS du territoire étudié, mais avec la plus faible part d'ETP (5,6%). Cela signifie beaucoup d'emplois à temps partiel à l'inverse de la tendance nationale où ce secteur compte le plus d'emplois à temps complet par rapport au reste du secteur privé²⁹. Cela s'explique par les nombreux emplois saisonniers liés aux activités agricoles, viticoles...</p> <p>- Nous constatons une grande disparité dans la répartition des structures de l'ESS de ce secteur entre les EPCI du territoire d'étude. Certains EPCI n'ont aucun établissement de ce secteur compris dans l'ESS. Cependant, aucun des EPCI n'a un poids supérieur à 10% des structures employeuses de l'ESS.</p> <p>- La CC de la région de Doué-la-Fontaine se distingue avec 40% des emplois de l'ESS sur son territoire dans ce secteur d'activité. Cela s'explique par la présence d'une grosse coopérative légumière : Rosée des Champs (qui emploie plus de 200 salariés).</p> |
| Intérêt pour le PNR LAT | <p>Pour le secteur agricole, le PNR LAT s'intéresse tout particulièrement aux structures qui se positionnent sur les circuits-courts alimentaires (vente directe, AMAP³⁰) et notamment des productions en agriculture biologique (qui ne sont pas toujours sous statut ESS). Sont aussi concernées, les SIAE qui participent à la mise en place de circuits-courts (par exemple, Aspire à Saumur). Pour amplifier son action auprès des exploitants agricoles, le PNR LAT s'est rapproché de structures qui agissent pour un développement rural durable et/ou qui soutiennent certaines productions agricoles (CIVAM³¹, Bio-Loire Océan, INPACT 37, etc.).</p> <p>La plupart des groupements d'employeurs (GE), principalement sous statut associatif, mettent à disposition des salariés dans plusieurs exploitations agricoles (FORVAL, SAFRAN, AGRIVAL, ISOCEL Touraine). Cela participe au maintien des petites exploitations agricoles et limite une certaine précarité salariale. Enfin, certaines CUMA du territoire du PNR LAT ont des activités en lien avec le recyclage de déchets agricoles et viticoles : CUMA BEL (station de traitement des effluents viticoles, à Benais-Restigné) et la CUMA huilerie de Loire en Layon (Ambillou-Château).</p> <p>Dans le secteur de la construction, le PNR LAT s'intéresse aux professionnels (statut ESS ou non) qui utilisent des matériaux plus respectueux de l'environnement et maintiennent les savoir-faire liés au patrimoine en tuffeau. Certaines coopératives sont sur ces thématiques, notamment les coopératives d'achats qui apportent en plus de multiples avantages à leurs adhérents (par exemple, CARRE 37 à Lignières-de-Touraine propose des formations sur l'utilisation de matériaux écologiques et bio-sourcés). Dans un souci de lutte contre la précarité énergétique et via l'animation de son PCET (Plan Climat Territorial), le Parc travaille avec des associations sur la mise en place de projets : Alter'Energie (Tours), ALE 37 (Agence Locale de l'Energie à Tours), Alisée (Espace info énergie relais de l'ADEME, à Angers).</p> <p>L'action du PNR LAT est plus limitée envers le secteur industriel qui est par ailleurs peu présent dans l'ESS. Les statuts juridiques tels que les SCOP, les SCIC, la CAE sont toutefois des outils pertinents qui pourraient être mieux connus afin de favoriser la transmission – reprise d'entreprise ou la création d'entreprises. Les enjeux de l'économie circulaire (mieux gérer les ressources et valoriser localement le recyclage de matériaux, ...) et énergétiques (production d'énergie verte, etc.) constituent des axes de travail à investiguer.</p> |

²⁹ CNCRES, Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions, édition 2012.

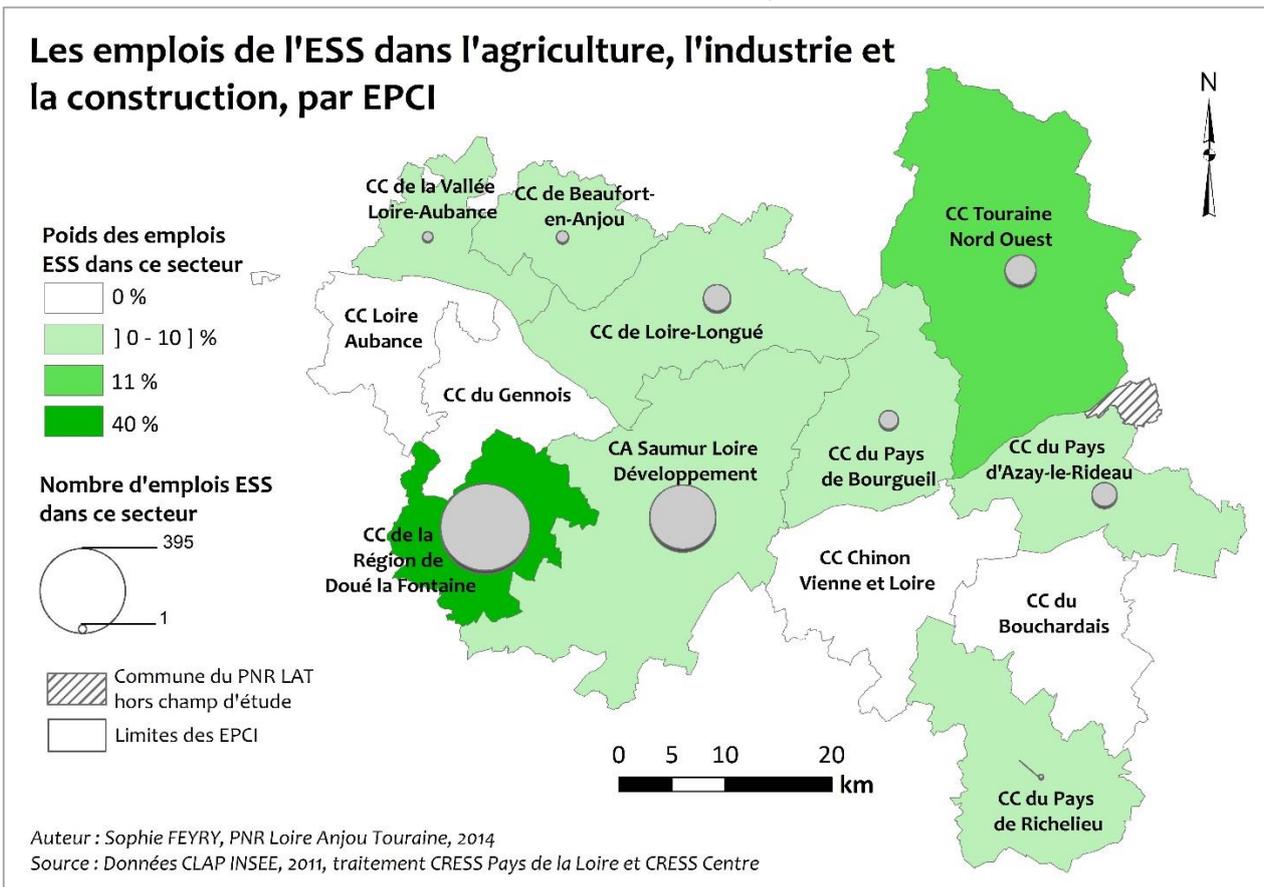
³⁰ Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP).

³¹ Centre d'Initiatives et de Valorisation l'Agriculture en Milieu rural (CIVAM).

CARTE 17 : LES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS DANS L'AGRICULTURE, L'INDUSTRIE ET LA CONSTRUCTION



CARTE 18 : LES EMPLOIS DE L'ESS DANS L'AGRICULTURE, L'INDUSTRIE ET LA CONSTRUCTION



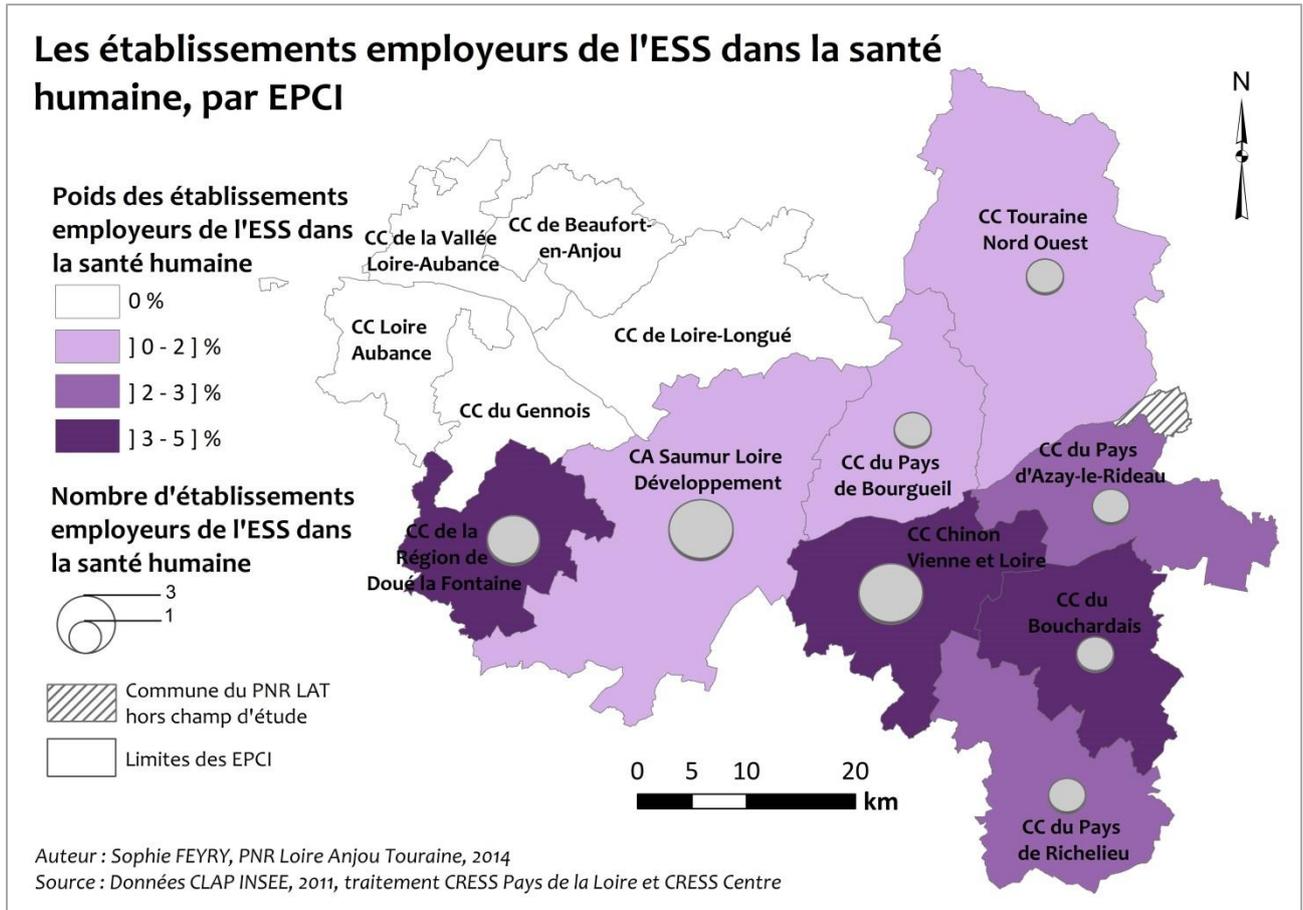
6) Santé humaine

| | |
|-------------------------------------|--|
| Définition du secteur | <p>« Ce secteur comprend les activités des établissements hospitaliers de courts ou longs séjours, publics ou privés, sous la responsabilité de médecins, qui offrent des services d'hébergement et qui assurent un diagnostic et un traitement médical aux patients »³².</p> <p>Les mutuelles de santé entrent aussi dans le secteur de la santé humaine.</p> |
| Situation sur le territoire d'étude | <ul style="list-style-type: none"> - C'est un secteur surtout présent dans le secteur public (2 237 emplois pour seulement 32 structures) mais reste tout de même faible par rapport aux autres secteurs d'activité avec seulement 3% de l'ensemble des établissements et 6% des emplois du territoire d'étude. - Il est aussi le secteur le moins représentatif de l'ESS avec seulement 13 établissements employeurs sur le territoire d'étude (5, côté Saumurois-Layon concentrés sur Saumur Agglo et le Douessin et 8, côté Chinonais-TNO dont 3 à sur la CC Chinon Vienne et Loire et 1 dans chaque CC). - Il compte aussi le moins d'emplois ESS puisque seulement 262 salariés travaillent dans ce secteur de la santé humaine sur le territoire d'étude, soit 3,3% des emplois. Il n'est pas possible d'avoir un aperçu des ETP à cause du secret statistique qui exclut 100% des établissements employeurs de ce secteur pour l'ESS (qui ont donc moins de 5 ETP chacun). - Absence totale du secteur de la santé humaine dans l'ESS pour une grande partie de la zone Saumurois-Authion (8 structures employeuses et 123 emplois). Plus forte présence dans le Chinonais avec un total de 12 structures et de 130 emplois. <p>Les structures de la santé dans l'ESS, sur le territoire : 3 agences de la Mutualité Française Anjou-Mayenne avec plus de 10 salariés pour deux d'entre elles et une agence de la MACIF sur Saumur avec moins de 5 salariés, et 3 agences d'assurances ADMR SSIAD³³ La Santé Chez Soi côté 37 (Richelieu, Langeais et Azay-le-Rideau) qui emploient entre 10 et 19 salariés. Nous retrouvons aussi l'Association Services Soins Domicile Bouchardais sur l'Île-Bouchard qui emploie entre 20 à 49 salariés.</p> <p>Notons qu'il est parfois difficile de classer certaines structures dans le secteur de la « santé humaine » alors que celle-ci s'inscrit également dans le secteur de « l'action sociale », c'est notamment le cas des associations d'aide à domicile ou de certains hébergements médico-social...</p> |
| Intérêt pour le PNR LAT | <p>Le PNR LAT n'a pas d'action directe dans ce secteur d'activité même s'il s'intéresse au respect de la santé lors qu'il émet des avis sur des projets impactant son territoire.</p> |

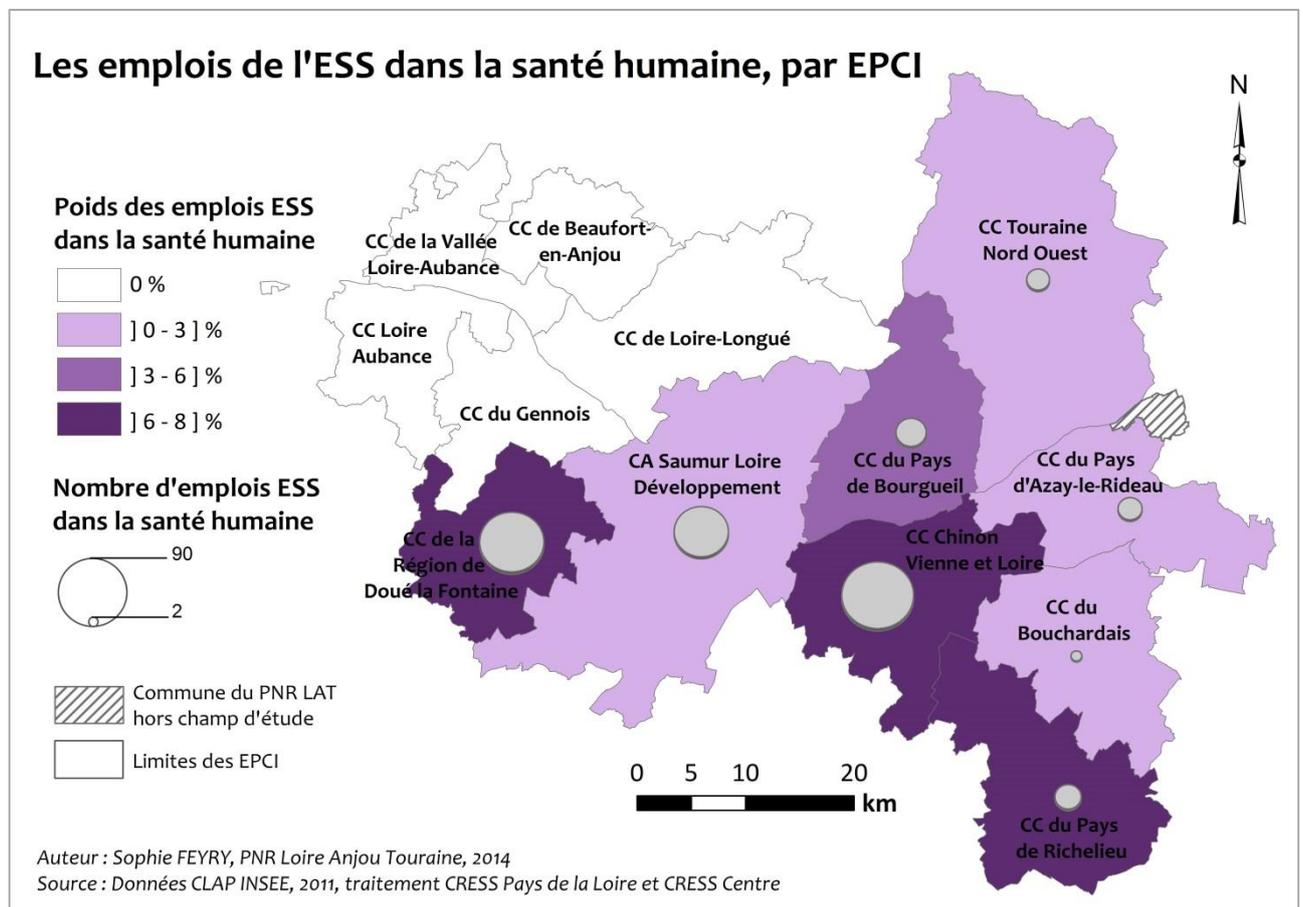
³² Source : Atlas « Economie sociale et solidaire en région Centre », sorti en 2012, définition reprise de l'Atlas commenté de l'Economie Sociale et Solidaire, CNCRES, 2012.

³³ Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD).

CARTE 19 : LES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS DANS LA SANTE HUMAINE



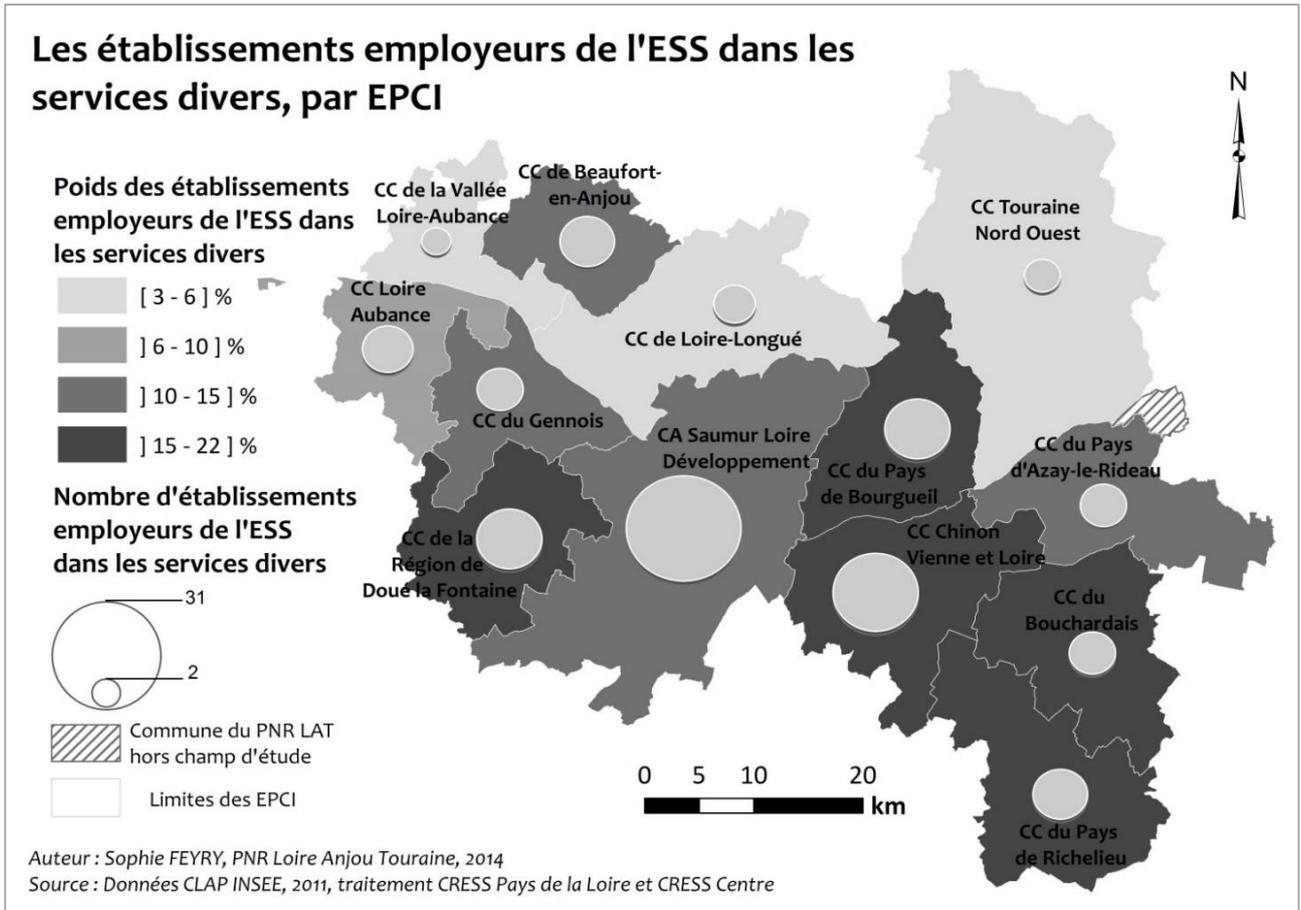
CARTE 20 : LES EMPLOIS DE L'ESS DANS LA SANTE HUMAINE



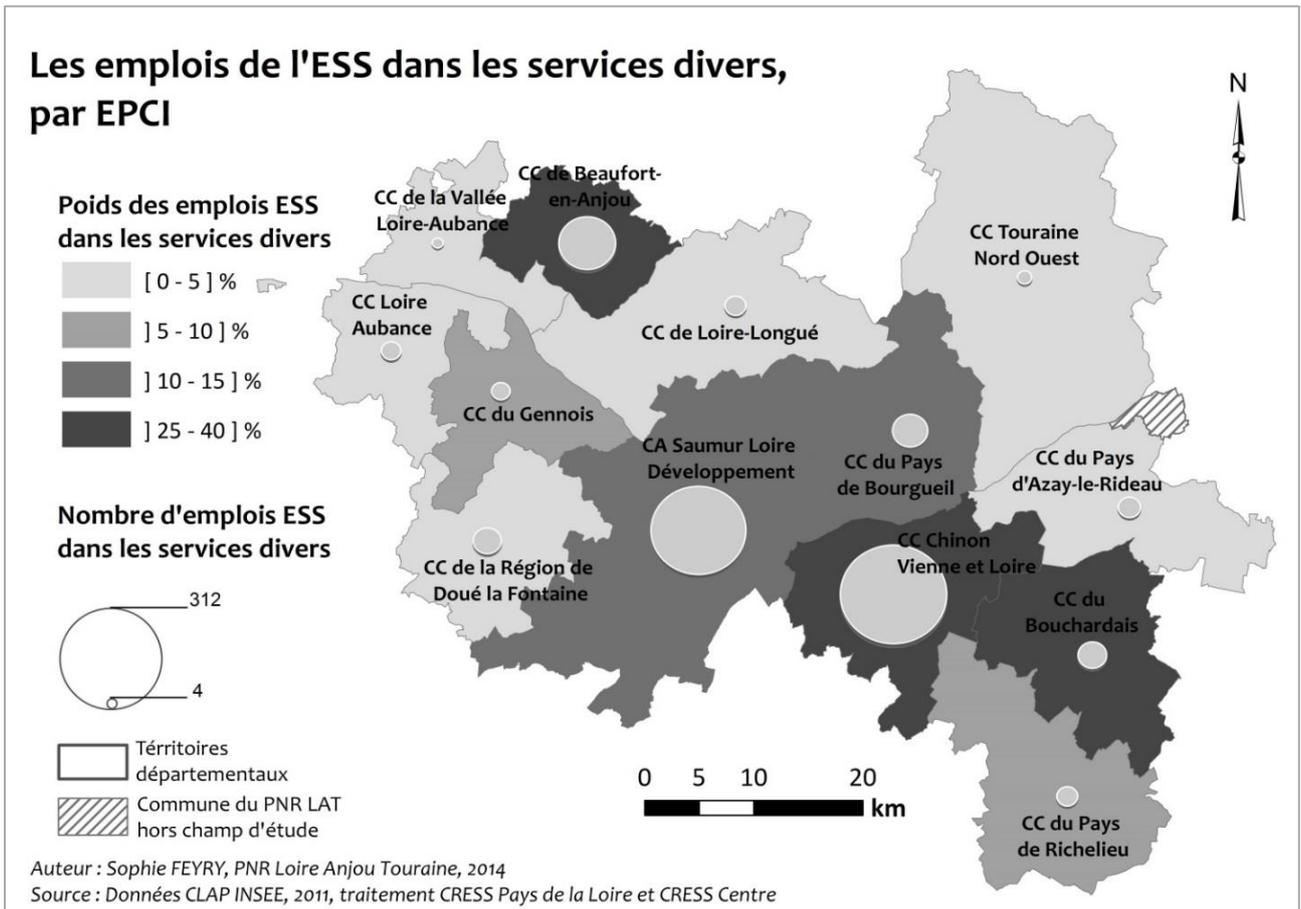
7) Services divers

| | |
|--|--|
| Définition du secteur | Cette catégorie regroupe tous les services qui ne peuvent entrer dans les secteurs d'activités déjà définis plus haut. C'est donc un secteur très éclectique qui s'oriente surtout vers des activités tertiaires. |
| Situation sur le territoire d'étude | <ul style="list-style-type: none"> - Etant un domaine d'activité aux limites très vastes, il regroupe le plus d'établissements employeurs (43%) tous secteurs confondus (ESS, privé hors ESS et Public) sur le territoire d'étude. - Concernant l'ESS, on compte 112 établissements employeurs et 997 effectifs salariés pour ce secteur d'activité, sur le territoire d'étude. - Ce secteur est réparti plus équitablement (en nombre de structures) sur les EPCI de la zone Chinonais-TNO que sur ceux de la zone Saumurois-Authion. On y retrouve des structures de toutes tailles, la plus importante étant située sur la CC Chinon Vienne et Loire à Savigny-en-Véron. Il s'agit de la centrale d'achat « Les champs fleuris » du Système U (Grande distribution) qui compte plus de 200 salariés. |
| Intérêt pour le PNR LAT | Le PNR LAT peut s'intéresser à un ou plusieurs sous-domaines de ce secteur d'activité ayant un lien avec l'une de ses missions. Mais il est difficile de déterminer lesquels exactement puisque nous n'avons pas les détails des établissements à l'échelle du territoire d'étude. |

CARTE 21: LES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS DANS LES SERVICES DIVERS



CARTE 22 : LES EMPLOIS DE L'ESS DANS LES SERVICES DIVERS



CONCLUSION

Cet état des lieux quantitatif nous donne à voir un territoire globalement très bien doté en matière d'économie sociale et solidaire. Les emplois dans l'ESS ont un poids plus important comparé au niveau national avec 14% des emplois (soit 13% en ETP). Le nombre d'emplois comptés en ETP se rapproche du nombre des effectifs salariés, attestant ainsi d'un nombre d'emplois à temps partiel moins important dans le secteur de l'ESS. Ce qui va à l'encontre de la tendance nationale pour ce secteur qui comprend généralement plus d'emplois à temps partiel que le reste du privé et que le secteur public.

Nous retenons également que le nombre de structures dans le secteur des « arts, spectacles, sports et loisirs » est important sur ce territoire mais que le secteur de l'« action sociale » reste le premier pourvoyeur d'emplois. La répartition des structures et des emplois de l'ESS fluctue énormément entre les différents secteurs d'activité décrits. En effet, même si l'ESS est davantage présente dans l'« action sociale » et dans les « arts, spectacles, sports et loisirs » (là où le privé hors ESS et le public sont les moins présents), les statuts associés à l'ESS font que nous pouvons aussi en retrouver plus ou moins dans tous les autres secteurs d'activité.

Enfin, nous remarquons une importante disparité du poids de l'ESS entre les territoires et notamment entre la partie 49 (Saumurois-Authion) et la partie 37 (Chinonais-Authion). De même, la répartition des structures de l'ESS et des emplois, à l'échelle des EPCI, varie plus ou moins suivant le secteur d'activité analysé.

Toutefois, cette photographie de l'ESS sur le territoire retenu ne nous donne pas une situation réaliste et concrète pour le PNR Loire Anjou Touraine. Afin de mieux comprendre les dynamiques en cours sur le territoire du Parc, la deuxième partie de ce diagnostic porte sur une approche qualitative s'appuyant sur trois niveaux d'enquête :

- Rencontre des acteurs qui interviennent en faveur du développement ou pour le soutien à l'économie sociale et solidaire sur le territoire du Parc ;
- Sondage auprès des chargés de mission de développement économique/développement local, des EPCI dont tout ou une partie de leur territoire se trouve dans le Parc ;
- Enquête auprès d'un panel de structures de l'ESS présentes sur le PNR LAT.

GLOSSAIRE DES SIGLES

| | |
|---|---|
| ACI : Association de Chantier d'Insertion | EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale |
| ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie | ESS : Economie Sociale et Solidaire |
| ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Economique | ETP : Equivalent Temps Pleins |
| ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural | ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion |
| AFPA : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes | GE : Groupement d'Employeurs |
| AI : Association Intermédiaire | GEIQ : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification |
| ALE 37 : Agence Locale de l'Energie d'Indre-et-Loire | IMPACT 37 : Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale en Indre-et-Loire |
| AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne | INSEE : Institut Nationale de la Statistique et des Etudes Economiques |
| CA : Communauté d'Agglomération | ITS : Inter Travail Service |
| CC : Communauté de Communes | MDE : Maison De l'Emploi |
| CIGALES : Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Local de l'Epargne Solidaire | OCRESS : Observatoire de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire |
| CIVAM : Centre d'Initiatives et de Valorisation l'Agriculture en Milieu rural | OGEC : Organisme de Gestion d'Etablissement Catholique |
| CNCRES : Centre National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale | OT : Office de Tourisme |
| CRESS : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire | PCET : Plan Climat Energie Territoriale |
| CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole | PNR LAT : Parc naturel régional Loire Anjou Touraine |
| DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi | SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale |
| EI : Entreprise Intermédiaire | SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique |
| EHPAD : Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Indépendantes | TNO : Touraine Nord-Ouest |
| | UNA : Union Nationale d'Aides, des soins et des Services aux domiciles. |

TABLE DES ILLUSTRATIONS

| | |
|--|-----------|
| Carte 1 : Les limites administratives du territoire du Parc naturel régional Loire Anjou Touraine | 2 |
| Carte 2 : Les limites du territoire d'étude | 5 |
| Carte 3 : Taux d'évolution démographique entre 2008 et 2014 dans les communes du PNR Loire Anjou Touraine | 7 |
| Carte 4 : Répartition des établissements employeurs de l'ESS, par EPCI | 20 |
| Carte 5 : Comparaison entre le nombre de salariés et les ETP dans l'ESS, par EPCI..... | 22 |
| Carte 6 : Répartition du nombre de salariés de l'ESS par famille et par EPCI..... | 23 |
| Carte 7 : Répartition des salariés dans le secteur associatif, par EPCI..... | 24 |
| Carte 8 : Répartition des salariés dans le secteur coopératif, par EPCI | 25 |
| Carte 9 : Les établissements employeurs de l'ESS dans l'action sociale..... | 30 |
| Carte 10 : Les emplois de l'ESS dans l'action sociale | 30 |
| Carte 11 : Les établissements employeurs de l'ESS dans l'enseignement..... | 32 |
| Carte 12 : Les emplois de l'ESS dans l'enseignement | 32 |
| Carte 13 : Les établissements employeurs de l'ESS dans les activités financières et assurances..... | 34 |
| Carte 14 : Les emplois de l'ESS dans les activités financières et assurances | 34 |
| Carte 15 : Les établissements employeurs de l'ESS dans les arts, spectacles, sports et loisirs..... | 36 |
| Carte 16 : Les emplois de l'ESS dans les arts, spectacles, sports et loisirs..... | 36 |
| Carte 17 : Les établissements employeurs de l'ESS dans l'agriculture, l'industrie et la construction | 38 |
| Carte 18 : Les emplois de l'ESS dans l'agriculture, l'industrie et la construction | 38 |
| Carte 19 : Les établissements employeurs de l'ESS dans la santé humaine | 40 |
| Carte 20 : Les emplois de l'ESS dans la santé humaine | 40 |
| Carte 21: Les établissements employeurs de l'ESS dans les services divers..... | 42 |
| Carte 22 : Les emplois de l'ESS dans les services divers | 42 |

BIBLIOGRAPHIE

❖ SOURCES DES DONNEES UTILISEES

DIRECCTE : base de données sur le chômage, à l'échelle des régions, des départements et des zones d'emplois de France.

Observatoire CRESS Pays de la Loire, traitement des données CLAP de l'INSEE, 2011, pour :

- CC de la Vallée Loire-Authion
- CC Loire-Aubance
- CC Loire-Longué
- CC du Gennois
- CC de la région de Doué-la-Fontaine
- CA Saumur Loire Développement
- Département de Maine-et-Loire

Observatoire CRESS Centre, traitement des données CLAP de l'INSEE, 2011, pour :

- CC Touraine Nord-Ouest
- CC du Pays de Bourgueil
- CC du Pays d'Azay-le-Rideau
- CC du Véron
- CC de la Rive Gauche de la Vienne
- CC Rivière, Chinon, Saint Benoit la Forêt
- CC du Bouchardais
- CC du Pays de Richelieu
- CA Tours Plus
- Département d'Indre-et-Loire

UD CUMA Maine-et-Loire : données sur le nombre de CUMA présentes dans les communes du PNR Loire Anjou Touraine, côté Maine-et-Loire, Mai 2014.

UD CUMA Indre-et-Loire : données sur le nombre de CUMA présentes dans les communes des EPCI du Pays du Chinonais.

❖ RAPPORTS CONSULTES

Alternatives Economique : *L'économie sociale de A à Z*, Hors-série Pratique n°22, janvier 2006, page 31.

Comité d'expansion économique du Maine-et-Loire : *Bilan économique et social 2013*, paru en 2014, 37 pages.

CNCRES : Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions, édition 2012, 12 pages.

Maison de l'emploi de Saumur Loire vallées d'Anjou : *Diagnostic Territorial en Saumurois « Observer pour agir ensemble »*, janvier 2014, 171 pages

CRESS Aquitaine, *Etat des lieux de l'ESS sur la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées*, janvier 2010, 95 pages.

HUGO Vincent, *Etat des lieux de l'économie sociale et solidaire sur le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne*, rapport de stage universitaire, avril à août 2013, 153 pages.

OCRESS Pays de la Loire : Données sur le secteur de l'action sociale, 2011, 7 pages.

OCRESS Centre : Atlas « Economie sociale et solidaire en région Centre », 2012, 31 pages.

Syndicat Mixte du Pays de Vitré-Porte de Bretagne, *Etat des lieux : l'économie sociale et solidaire et ses acteurs sur le Pays de Vitré-Porte de Bretagne*, étude de préfiguration d'un pôle de développement de l'économie sociale et solidaire, phase 1, septembre 2012, 56 pages.

Syndicat Mixte du Pays du Chinonais : Agenda 21 du Pays du Chinonais :

- Volume 1 Chapitre 3 « Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables », 46 pages.
- Volume 2 : Stratégie et Programme d'action de Agenda 21 Pays du Chinonais, juillet 2012, 84 pages.

❖ **SITES INTERNET CONSULTÉS****ADIE :**

- <http://www.adie.org/decouvrir-ladie/nos-missions>

FONDES Pays de la Loire :

- <http://www.fondes.fr/default.asp?id=693>

INSEE :

- <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/clap.htm>
- http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=14&ref_id=14868&page=aval/aval0980/etp.htm

Observatoire de l'économie et des territoires de Touraine :

- http://www.economie-touraine.com/activites_entreprises_indre_et_loire/economie_sociale_et_solidaire.aspx

Les SCOP :

- <http://www.les-scop.coop/sites/fr/les-scop/qu-est-ce-qu-une-scop.html>

Le SCOT du Grand Saumurois :

- <http://www.scot-saumurois.com/p39,le-grand-saumurois-porte-le-scot>